

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

ANNEXE N°4
COMPTE GENERAL DE L'ETAT

Projet de loi de règlement
Exercice Budgétaire 2021

COMPTE GENERAL DE L'ETAT
ANNEXE AU PROJET DE LOI DE REGLEMENT DE L'EXERCICE 2021

SOMMAIRE

INTRODUCTION	5
1. <i>La balance générale des comptes de l'Etat</i>	7
2. Le bilan de l'Etat	7
3. Le compte de résultat	7
4. Le tableau de flux de trésorerie	7
PRESENTATION CHIFFREE DES ÉTATS DE SYNTHÈSE COMPTABLES	8
I. LE BILAN OU LA SITUATION NETTE	8
I.1. Présentation générale.....	8
I.2. Notes sur le bilan.....	11
I.2.1. L'actif du bilan.....	11
I.2.1.1. Actif immobilisé	11
I.2.1.1.2. Immobilisations corporelles.....	12
I.2.1.1.3. Immobilisations financières	13
I.2.1.2.1. Stocks	15
I.2.1.2.2. Créances fiscales.....	15
I.2.1.2.3. Créances non fiscales	15
I.2.1.2.4. Charges constatées d'avance	15
I.2.1.3. Trésorerie-actif.....	15
I.2.2. Le passif du bilan	17
I.2.2.1. Dettes financières	18
I.2.2.1.1. Dettes extérieures	19
I.2.2.1.2. Dettes intérieures.....	20
I.2.2.2. Dettes non financières (hors trésorerie).....	21
I.2.2.3. La Trésorerie-passif.....	22
I.2.2.4. Comptes de régularisation-passif	23
II. LE COMPTE DES RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2021	23
II.1. Présentation générale	23
II.2. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE 2021	26
II.2.1. Les produits	26
II.2.1.1. les produits fiscaux et de fonctionnement.....	26
II.2.1.2. les produits d'intervention	27
I.2.1.3. les produits financiers	27

ANNEXE N° 4 PLR 2021

II.2.2. les Charges	27
II.2.2.1. les Charges de fonctionnement	27
I.2.1.2. les charges d'intervention	28
I.2.1.2. les charges financières	29
II.2.2. les Composantes du résultat comptable	29
II.3. TABLEAU DE DETERMINATION DU RESULTAT	30
III. LE TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE AU 31 DECEMBRE 2021	37
III.1. Présentation générale	37

INTRODUCTION

La présente annexe est produite en vertu des dispositions de l'article 21 alinéa 1 de la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'État et des Autres Entités Publiques suivants lesquelles : « sont joints au projet de la loi de règlement...le Compte Général de l'Etat ». Elle est ouverte dans le cadre de la production du projet de la loi de règlement qui, au terme de l'article 12 de la loi précitée, a « ... le caractère de loi de finances ».

La loi susvisée organise le traitement des opérations budgétaires et financières de l'Etat et des autres entités publiques. Ce nouveau dispositif par lequel les Directives du Cadre Harmonisé de Gestion des Finances Publiques en zone CEMAC du 19 décembre 2011 ont été transposées dans notre droit interne a consacré en son article 75, la tenue d'une comptabilité en droits constatés au sein de toutes les entités publiques.

Article 75 (1) « la comptabilité générale est fondée sur le principe de la constatation des droits et obligations. Les opérations sont prises en compte au titre de l'exercice auquel elles se rattachent, indépendamment de leur date de paiement ou d'encaissement. Elle est tenue en partie double sur la base du plan comptable général ».

Inspirée des normes internationales de comptabilité publique « *International Public Sector Accounting Standards-IPSAS* », elles-mêmes inspirées des standards internationalement reconnus en matière de comptabilité des entreprises privées notamment les normes IFRS « *International Financial Reporting Standard-IFRS* », l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires-OHADA ... En fin d'exercice, elle est sanctionnée par la production des états financiers annuels.

L'alinéa 2 de l'article 75 suscitée a défini le contenu desdits états financiers qui constituent en plus de la balance générale des comptes consolidées, le Compte Général de l'Etat.

Article 75 (2) « les règles applicables à la comptabilité générale de l'Etat s'inspirent des normes comptables internationalement reconnues. Elles ont pour finalité la production du Compte Général de l'Etat comportant :

- la balance générale des comptes ;
- le tableau de la situation nette encore appelé bilan ou état récapitulant les actifs financiers et les passifs de l'Etat ;
- le compte de résultat ;
- le tableau de flux des opérations de trésorerie ;
- le tableau des opérations financières de l'Etat ;
- l'état annexé ».

Au sens des dispositions de l'article 86 (3), pour satisfaire à l'obligation de certification, la loi exige de l'information comptable, certaines caractéristiques devant permettre à la Juridiction des Comptes, agissant en qualité de commissaire aux comptes publics, de se prononcer sur la sincérité, la régularité et l'image fidèle des enregistrements comptables.

Article 73 « Les comptes de l'Etat doivent être réguliers, sincères et donner une image fidèle de l'exécution du budget et de l'évolution du patrimoine de l'Etat et de sa situation financière ».

Lesdites caractéristiques sont reprises dans le **décret n°2019/3199 du 11 septembre 2019** fixant le cadre général de présentation du Plan Comptable de l'Etat, le **décret n°2020/375 du 07 juillet 2020** portant Règlement Général de la Comptabilité Publique et l'**arrêté n°00000012/MINFI du 21 janvier 2020** portant Recueil des Normes Comptables de l'Etat, lesquels ont énumérés l'ensemble des principes applicables aux comptes de l'Etat et des autres entités publiques.

Il s'agit notamment du :

- principe de l'arrêté périodique des écritures, des comptes et des états financiers ;
- principe de la constatation des droits et des obligations ;
- principe de la partie double ;
- principe de la transparence ;
- principe de permanence dans la terminologie et dans la méthode ;
- principes de sécurité, de pérennité et d'irréversibilité de l'information comptable ;
- principe de la continuité de l'exploitation ;
- principe de la prudence ;
- principe de l'intangibilité du bilan d'ouverture ;
- principe de l'importance significative.

L'objectif visé par ce cadre est notamment orienté vers l'amélioration de la gestion stratégique de l'Etat par la maîtrise de l'évolution de son patrimoine et de sa situation financière, la garantie d'une meilleure prise des décisions au niveau stratégique, la promotion de la culture de la transparence dans la gestion publique notamment à travers la publication d'une information financière mieux renseignée, la mise en place d'une chaîne rationalisée de contrôle et d'audit ainsi que le raffermissement de la confiance des investisseurs par la qualité de la signature de l'Etat.

C'est donc pour satisfaire à cet objectif de qualité comptable que le Compte Général de l'Etat **est produit à titre expérimental** dans un contexte de réforme traduit par la bascule en comptabilité patrimoniale effective depuis le 1^{er} janvier 2022 et donc les dispositions légales la consacrant seront d'applications obligatoires dès le 31 décembre dudit exercice.

Le présent Compte Général de l'Etat comprend :

- la balance générale des comptes de l'Etat ;
- le bilan provisoire ;
- le compte de résultat ;
- le tableau de flux de trésorerie.

L'état annexé restant le seul document non produit en raison de l'absence d'un dispositif permettant de retracer toutes les informations nécessaires à son élaboration.

Présentation synthétique des éléments du CGE.

1. La balance générale des comptes de l'Etat

Elle fait transparaître au terme de l'exercice 2021, un montant cumulé des mouvements de la période de l'ensemble des opérations enregistrées qui s'équilibre à F CFA **53 735,79 milliards de FCFA** en débit et en crédit.

2. Le bilan de l'Etat

Il présente une situation nette au 31 décembre 2021 de **F CFA 1 369,15 milliards** obtenue par différence entre le total de l'actif net (**F CFA 16 653,76 milliards**) et le total du passif de (**FCFA 15 384,61 milliards**).

Ladite situation nette est constituée du résultat de l'exercice 2021 qui s'était situé à **F CFA 376,23 milliards**, les écarts d'équivalence des titres des participations intégrés à **F CFA 759,34 milliards** et du compte d'intégration des participations évaluées à la somme de **F CFA 233,58 milliards**.

Toutefois, il y a lieu d'insister sur le caractère provisoire de ce dernier du fait du non report des montants des immobilisations acquises dans les années antérieures et la non intégration du bilan d'ouverture qui sera constitué aux termes des travaux de recensement et de valorisation en cours, de l'ensemble des actifs et des passifs non acquis antérieurement.

Il s'agit notamment de : toutes les immobilisations de l'Etat constitué respectivement des immobilisations incorporelles, des immobilisations corporelles et des immobilisations financières, des stocks et des créances de l'actif circulant. Il s'agit également de l'ensemble des passifs de l'Etat constitué essentiellement des dettes financières et des dettes non financières.

L'intégration des différents éléments sus-évoqués a débuté en 2020 avec les participations de l'Etat. Elle se poursuit de manière progressive avec les autres éléments du patrimoine.

3. Le compte de résultat

Il regroupe la totalité des charges et des produits et fait ressortir le résultat comptable pendant un exercice comptable donné. Au titre de l'exercice 2021, le compte de résultat de l'Etat présente un résultat comptable excédentaire de **FCFA 376,23 milliards**. Ce dernier avait été obtenu par la différence entre les produits qui s'était élevés à **F CFA 3 558,10 milliards** et les charges à **FCFA 3 181,87 milliards**.

4. Le tableau de flux de trésorerie

Son contenu fait apparaître les différents flux de trésorerie en termes d'entrées et de sorties, lesquels ont permis le financement des activités notamment l'investissement et les charges courantes.

C'est un état qui permet également de mieux apprécier les conditions ayant favorisé le recours aux financements extérieurs. L'analyse du tableau des flux de trésorerie au 31 décembre 2021 faisait ressortir une variation de trésorerie de **F CFA -14,12 milliards de FCFA** obtenue par la somme des flux de trésorerie liés à l'activité de **F CFA 904,09 milliards**, des flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement de **FCFA -1 098,62 milliards** et des flux de trésorerie liés aux opérations de financement de **FCFA 717,73 milliards** ainsi que celle des flux de trésorerie non ventilés de **FCFA -537,32 milliards**.

Le bilan, le compte de résultat et le tableau des flux de trésorerie tels que présentés en dessous, détaillent le résultat obtenu dans le cadre de l'exécution du budget de l'Etat au 31 décembre 2021.

PRESENTATION CHIFFREE DES ETATS DE SYNTHÈSE COMPTABLES¹

I. LE BILAN OU LA SITUATION NETTE

I.1.Présentation générale

Conformément à la **Norme n°1** du l'arrêté n°00000012/MINFI du 21 janvier 2020 portant Recueil des Normes Comptables de l'Etat, « *le bilan ou tableau de situation nette est confectionné en fin d'exercice et présenté sous la forme d'un tableau à une entrée récapitule les éléments de l'actif et du passif préalablement identifiés et comptabilisés. Il fait apparaître de façon distincte :*

- *à l'actif : les actifs immobilisés, les actifs circulants hors trésorerie, la trésorerie- actif et les comptes de régularisation –actif ;*
- *au passif : les dettes financières, les provisions (pour risques et charges), les dettes non financières (hors trésorerie), la trésorerie-passif et les comptes de régularisation-passif. »*

D'un point de vue technique, comparé aux bilans produits par les entreprises privées, le bilan de l'Etat ne comporte pas de capitaux propres en raison de son activité qui est tournée vers la satisfaction de l'intérêt général. Par ailleurs, il s'avère impossible d'évaluer au profit de chaque citoyen, la capacité de l'Etat à pouvoir lever l'impôts qui concourt à l'atteinte des politiques publiques et à garantir la redistribution des richesses ainsi collectées.

La contexture du bilan est prévue par cette même norme qui dispose que « *Le format du tableau de la situation nette ou bilan est une spécificité tenant compte du fait que celui-ci ne dispose pas de capitaux* ». D'où le positionnement au bas du bilan de l'Etat, le report à nouveau et le résultat de l'exercice (situation nette).

¹ Les chiffres mentionnés dans le Compte Général de l'Etat sont exprimés, sauf mention contraire, en milliards de FCFA

Tableau n°1 : Le bilan de l'Etat ou tableau de la situation nette

❖ Actif du bilan

ACTIF	EXERCICE 2021			EXERCICE 2020
	BRUT	Amortissements et dépréciations	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE (I)	2 156,22	18,21	2 138,01	2 290,43
Immobilisations incorporelles	176,96		176,96	150,81
Immobilisations corporelles	864,55	-	864,55	890,99
Immobilisations non produites	13,63		13,63	11,79
Immeubles et infrastructures	788,21		788,21	703,56
Matériels et mobiliers	60,77		60,77	173,44
Equipements des forces armées, de police et des administrations assimilées	1,94		1,94	2,20
Immobilisations financières	1 114,72	18,21	1 096,51	1 248,63
Prises de participations, créances rattachées et cautionnements	1 012,82	18,21	994,61	1 201,19
Prêts et avances	101,89		101,89	39,86
Autres immobilisations financières	-		-	7,58
ACTIF CIRCULANT (II)	1 660,71	-	1 660,71	1 575,27
Stocks	13,62		13,62	-
Créances fiscales	1 587,66		1 587,66	1 502,81
Redevables d'impôts	865,45		865,45	1 504,68
Redevables de droits de douanes	722,21		722,21	448,13
Autres créances fiscales	0,00		0,00	-
Redevances pétrolières	-		-	-
Redevables-domaines	0,14		0,14	0,14
Créances douteuses	-		-	-
Autres créances et débiteurs divers	58,44		58,44	72,32
Charges constatées d'avance	-		-	-
Autres créances non fiscales	0,86	-	0,86	-
Services non personnalisés de l'Etat	0,86		0,86	-
Relation avec les budgets annexes et les	-		-	-
Comptes spéciaux du Trésor	-		-	
TRESORERIE – ACTIF (III)	458,53	-	458,53	471,44
Disponibilités	457,52	-	457,52	435,01
Banque	446,55		446,55	423,61
Caisse	10,97		10,97	11,40
Equivalence de trésorerie et autres composants	1,01		1,01	36,43

COMPTES DE REGULARISATION (IV)	12 496,51	-	12 496,51	11 241,97
<i>Imputation provisoire de dépenses</i>	-		-	0,33
<i>Compte de régularisations-actif</i>	0,05		0,05	-
<i>Comptes de liaisons internes (solde débiteur)</i>	12 181,33		12 181,33	10 937,07
<i>Mouvements de fonds (solde débiteur)</i>	315,13		315,13	304,57
<i>Ecarts de conversion – actif</i>	-		-	-
TOTAL ACTIF A = I+II+III+IV	16 771,97	18,21	16 753,76	15 579,11

❖ **Passif du Bilan**

PASSIF	Exercice 2021	Exercice 2020
DETTES FINANCIERES (VII)	8 969,63	8 231,99
Dettes intérieures	859,30	992,76
Dettes extérieures	8 110,33	7 239,23
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (VIII)	-	-
Provisions pour risques	-	-
Autres provisions	-	-
DETTES NON FINANCIERES (IX)	553,25	535,54
Services non personnalisés de l'Etat	-	-
Dettes de fonctionnement	212,51	194,44
Dettes d'investissement	123,67	216,09
Dettes d'intervention	200,81	108,60
Autres dettes et créiteurs divers	16,26	16,41
Produits constatés d'avance		-
TRESORERIE – PASSIF (X)	1 117,49	1 121,97
Correspondants et dépôts au Trésor	963,70	931,98
<i>EP</i>	479,66	476,18
<i>CTD</i>	34,75	20,03
<i>Autres</i>	449,29	435,77
Titres à court terme émis et avances reçues à CT	153,79	189,99
COMPTES DE REGULARISATION (XI)	4 744,23	4 102,42
<i>Imputation provisoire de recettes</i>	15,46	9,48
<i>Comptes de régularisation-passif</i>	23,98	47,06
<i>Comptes de liaisons internes (solde créditeur)</i>	4 704,79	4 045,88
<i>Mouvements de fonds (solde créditeur)</i>		-
<i>Ecarts de conversion- passif</i>		-
TOTAL PASSIF B =VI+VII+VIII+IX+X+XI	15 384,61	13 991,92

❖ TABLEAU DE LA SITUATION NETTE

SITUATION NETTE :	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
1. Report à nouveau	0,00	0,00
2. Résultat de l'exercice	376,23	402,75
3. Comptes d'intégration et de contrepartie	233,58	425,08
4. Ecart d'équivalence	759,34	449,25
5. Ecart de réévaluation	0,00	0,00
Situation nette (1+2+3+4+5) = Total actif – Total passif	1 369,15	1 277,09

I.2. Notes sur le bilan

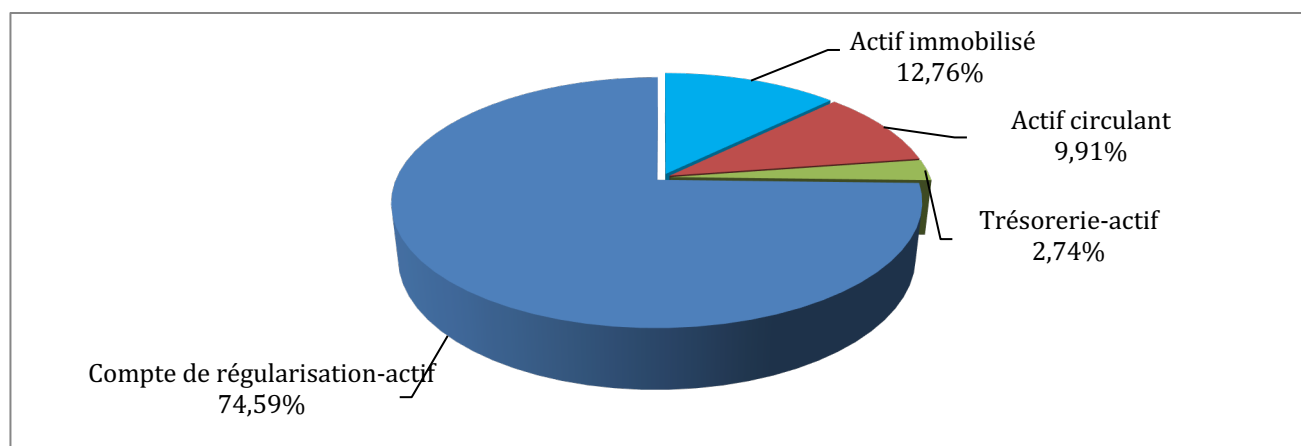
I.2.1. L'actif du bilan

Conformément à la norme n°1 « états financiers » de l'arrêté n°00000012/MINFI du 21 janvier 2020 portant Recueil des Normes Comptables de l'Etat, l'actif de l'Etat est composé de l'actif immobilisé, de l'actif circulant, de la trésorerie-actif et des comptes de régularisations.

Au 31 décembre 2021, l'actif net du bilan de l'Etat s'était élevé à **F CFA 16 573,76 milliards**. Par composante, les comptes de régularisation représentent **74,59%**, l'actif immobilisé **12,76%**, l'actif circulant **9,91%** et la trésorerie-actif **2,74%**.

Le taux élevé de **74,59%** des comptes de régularisation est expliqué par le volume élevé des opérations des comptes de liaison notamment les transferts entre comptes.

Graphique n°1 : répartition de l'actif du bilan par grandes composantes



I.2.1.1. Actif immobilisé

Il est composé des immobilisations incorporelles, corporelles et financières. Au 31 décembre 2021, l'actif immobilisé de l'Etat s'élevait à **FCFA 2 138,01 milliards** décomposé ainsi qu'il suit :

-
- immobilisations incorporelles **de FCFA 176,96 milliards** ;
 - immobilisations corporelles **de FCFA 864,55 milliards**;
 - immobilisations financières **de FCFA 1 096,51 milliards**.

Ces chiffres doivent être interprétés et considérés avec réserves. En effet, les opérations de recensement et d'évaluation du patrimoine devant conduire à la constitution du bilan d'ouverture n'ayant pas encore été finalisées, il s'avère impossible de traduire à travers cette annexe, une situation exhaustive. Les données ainsi produites restent parcellaires étant entendu que le système d'information du Trésor ne couvrent qu'une période de 18 ans (2003-2021).

Au-delà de la non exhaustivité des données disponibles, il se pose également le problème du manque de fiabilité car le montant total de **F CFA 2 138,01 milliards** ne représente pas la valeur comptable nette des immobilisations, déduites des amortissements et des provisions, le cas échéant.

Dans le cadre de la tenue de la comptabilité de l'Etat en droits constatés, les travaux de recensement et de valorisations en cours qui ont débutés en 2021 permettront d'aboutir in fine, à la constitution progressive du bilan d'ouverture.

Les immobilisations corporelles, incorporelles et financières ci-dessus présentées se déclinent tel qu'il suit dans le tableau des immobilisations de l'Etat au 31 décembre 2021.

I.2.1.1.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont des actifs non monétaires identifiables, sans substance physique, contrôlés par l'État du fait d'éléments passés et dont il attend des avantages économiques futurs. La valeur brute des immobilisations incorporelles au 31 décembre 2021 était de **FCFA 176,96 milliards**, soit une augmentation de **FCFA 26,15 milliards** en valeur absolue et **17,34%** en valeur relative par rapport à l'exercice 2020.

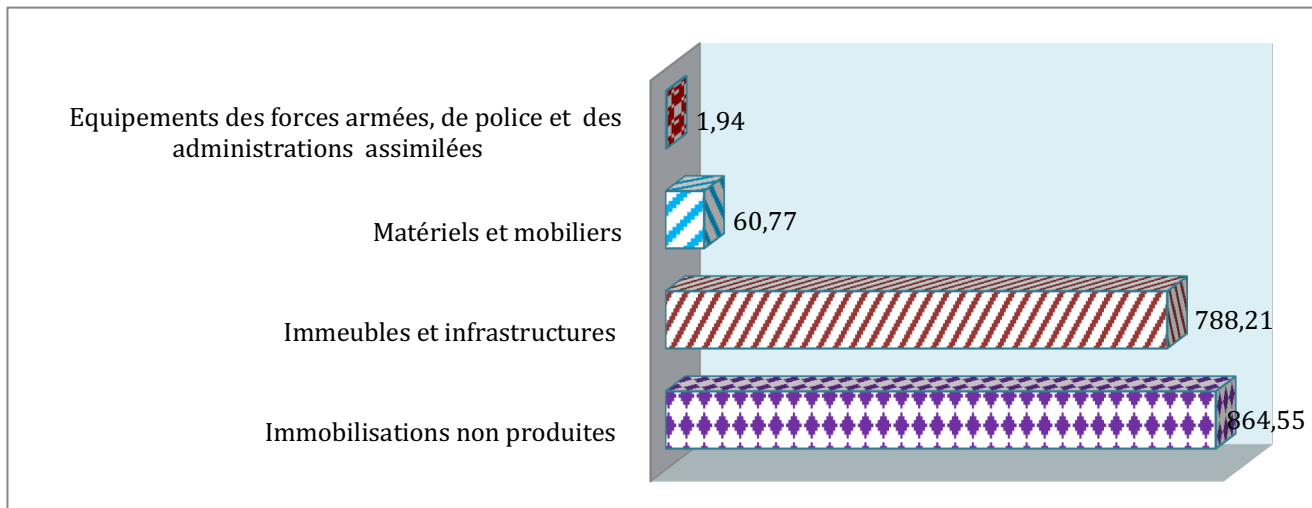
En l'absence de la tenue d'une comptabilité patrimoniale, la valeur des actifs contenue dans le bilan est essentiellement constituée des acquisitions de l'exercice 2021 supportée par le budget dudit exercice.

I.2.1.1.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles correspondent aux actifs physiques identifiables contrôlés par l'État dont l'utilisation s'étend sur plus d'un exercice et ayant une valeur économique positive pour l'État. Suivant les dispositions de la Norme n°1, elle est composée des immobilisations non produites, des immeubles et infrastructures, des matériels et mobiliers et des équipements des forces armées, de police et des administrations assimilées.

Les immobilisations corporelles au 31 décembre 2021 s'étaient élevées à **F CFA 864,55 milliards** réparties ainsi qu'il suit :

Graphique n°2: décomposition des immobilisations corporelles



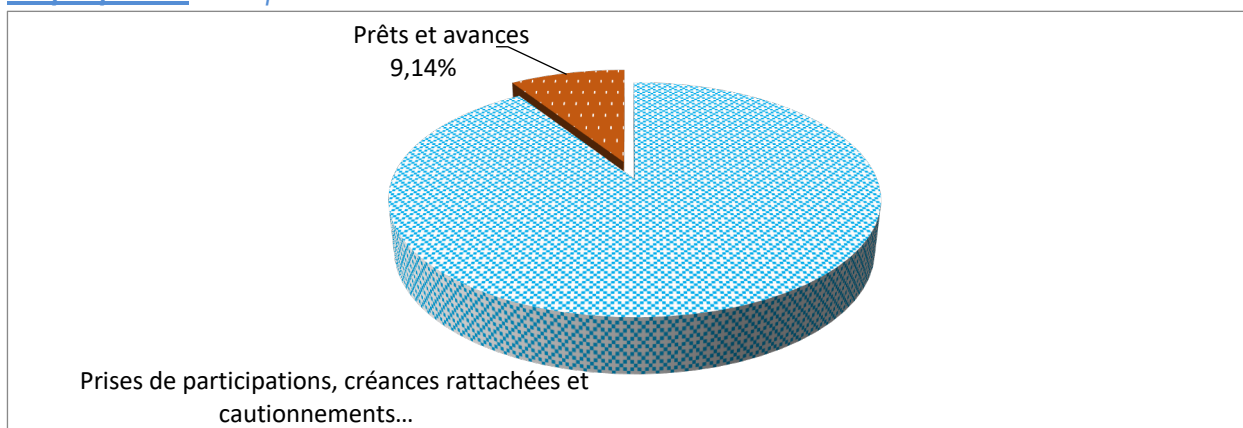
I.2.1.1.3. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont constituées des participations de l'État dans les entreprises publiques ou des groupements d'intérêt économique et des sociétés auxquelles l'État délègue des missions de service public, ainsi que des participations dans le capital des entreprises privées. Figurent également parmi les immobilisations financières les prêts et avances, notamment à des autres entités.

Au 31 décembre 2021, les immobilisations financières de l'Etat s'étaient élevées à **F CFA 1 096,51 milliards** décomposées ainsi qu'il suit :

- *Prises de participation et créances rattachées* : **FCFA 994,51 milliards** ;
- *Prêts et avances* : **FCFA 101,89 milliards**.

Graphique n°3 : Composition des immobilisations financières



❖ Participations

Au 31 décembre 2021, le périmètre des participations détenues directement par l'Etat et valorisées dans ses comptes, est composé de 48 entités dont 36 sont contrôlées et 12 non contrôlées.

La valeur des participations de l'Etat inscrite dans le bilan de l'exercice 2021 est calculée sur la base des états financiers certifiés de l'exercice 2020 des entreprises dans lesquelles l'Etat détient directement des parts.

Ainsi, la **valeur totale nette** des participations de l'Etat de l'exercice 2021 est de **FCFA 994 612 406 602**.

Les prises de participations nettes dans les **36** entités contrôlées sont évaluées à **FCFA 909 198 380 158**. Par rapport à l'année 2020 où elles se situaient à **FCFA 927 117 227 060**, elles ont connu une dépréciation globale de **FCFA 17 918 846 902**.

S'agissant des prises de participations dans les entités non contrôlées, intégrées au bilan d'ouverture à leur coût d'acquisition et évaluées à **FCFA 65 803 441 128**, elles ont connu une dépréciation de **FCFA 289 500 000** justifiée par les reports à nouveau des résultats négatifs enregistrés depuis plusieurs années par la CICAM.

Tableau 2 : la valeur des participations de l'Etat recensées et valorisées au 31 décembre 2021.

Libellé	Montant
Participations – Entités contrôlées (1)	927 117 227 060
Participations – Entités non contrôlées (2)	65 803 441 128
Prises de participation de l'exercice 2021(3)	19 900 085 315
Total valeur brute des participations (1) + (2) = (3)	1 012 820 753 503
Total dépréciations (4)	18 208 346 902
Total valeur nette des participations (3) – (4) = (5)	994 612 406 602

Au 31 décembre 2021, **27** entités contrôlées ont une valeur d'équivalence² positive. Si **12** d'entre elles ont connu une augmentation globale de leurs capitaux propres de **FCFA 48 358 534 346**, les **12** autres ont enregistré une perte de valeur globale de **FCFA 43 248 522 091**. **Bien que celle-ci** soit en recul par rapport à 2020, elle ne fait courir aucun risque à l'Etat, leurs capitaux propres étant maintenus positifs

Pour ce qui est des participations dans les entités non contrôlées, une dépréciation de **FCFA 289 500 000** a été comptabilisée dans les comptes de l'Etat et représente la totalité de la part de l'Etat dans l'entité CICAM, qui enregistre depuis plusieurs années des résultats négatifs et dont les capitaux propres au 31 décembre 2020 se situent à **FCFA – 7 933 724 799**.

I.2.1.2. Actif Circulant

Conformément à la Norme n°1 « états financiers » L'actif circulant de l'Etat est composé des stocks, des créances fiscales et assimilées, des redevances pétrolières, créances non fiscales, créances douteuses, autres créances et débiteurs divers et les charges constatées d'avance.

Au 31 décembre 2021, l'actif circulant de l'Etat s'était élevé à **F CFA 1 660,71 milliards** décomposé ainsi qu'il suit :

² La valeur d'équivalence d'une participation est égale à la quote-part détenue directement par l'État dans les capitaux propres figurant dans les états financiers de l'entité détenue.

- Stocks : **FCFA 13,62 milliards** ;
- Créances fiscales : **FCFA 1587,66 milliards** ;
- Créances non fiscales : **FCFA 0,14 milliards**;
- Autres créances et débiteurs divers **FCFA 58,44 milliards**.

Les composantes de l'actif circulant suscité sont représentées ainsi qu'il suit.

I.2.1.2.1. Stocks

Contrairement aux immobilisations, les stocks ne sont pas destinés à servir de façon durable à l'activité de l'État. Ce sont des biens entrés ou destinés à entrer dans un processus de production, de prestation de services, de redistribution ou de commercialisation

Le montant du stock contenu dans le bilan n'est la valeur totale des stocks acquis en 2021. Il représente la valeur de l'or matière intégrée en 2021.

I.2.1.2.2. Créances fiscales

Les créances fiscales de l'État sont constituées des redevables impôts et taxes et des redevables de droits de douanes. Au 31 décembre 2021, les créances de l'Etat sur les redevables sont réparties en fonction de deux administrations financières telles que présentées dans le tableau n°3 ci-dessous.

Tableau 3. Composition des créances fiscales au 31 décembre 2021

Composantes	Exercice 2021	Exercice 2020
Redevables d'impôts	865,45	1054,69
Redevables de droits de douanes	722,21	448,13
Créances fiscales	1 587,66	1502,82

En glissement annuel, elles avaient augmenté en valeur absolue de FCFA 84,84 milliards et de 5,65% en valeur relative.

I.2.1.2.3. Créances non fiscales

Les créances non fiscales sont composées principalement des créances domaniales. En fin de l'exercice 2021, elles se s'étaient élevées à **FCFA 0,14 milliards**.

I.2.1.2.4. Charges constatées d'avance

L'Etat ne tenant pas encore de comptabilité dite patrimoniale, le rattachement des charges par exercice de gestion reste inopérant, d'où l'absence de cet élément dans le bilan de l'Etat.

I.2.1.3. Trésorerie-actif

La trésorerie-actif est l'ensemble des disponibilités mobilisables à court terme de l'État. Elle regroupe principalement la position du compte du Trésor à la Banque Centrale, les disponibilités en caisse ainsi que les placements à court-terme.

Au 31 décembre 2021, le montant global de la trésorerie-actif s'était élevé à la somme de **F CFA 458,53 milliards**.

Elle se décompose ainsi qu'il suit :

- Les disponibilités à la Banque Centrale de **FCFA 431,90 milliards** ;
- Les disponibilités dans les comptes courants postaux de **FCFA 1,61 milliards** ;
- Les disponibilités dans les banques commerciales à l'étranger de **FCFA 14,65 milliards** ;
- Les numéraires chez les comptables de **FCFA 10,97 milliards** ;
- Les placements à la Banque Centrale de **FCFA 5,75 milliards**.

Graphique n°4: Composition de la trésorerie-actif

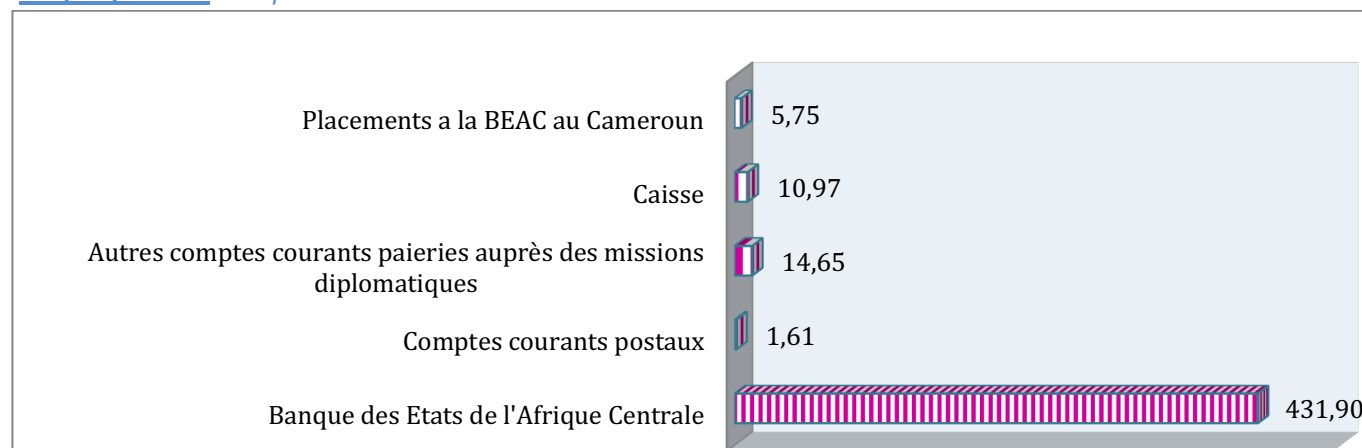
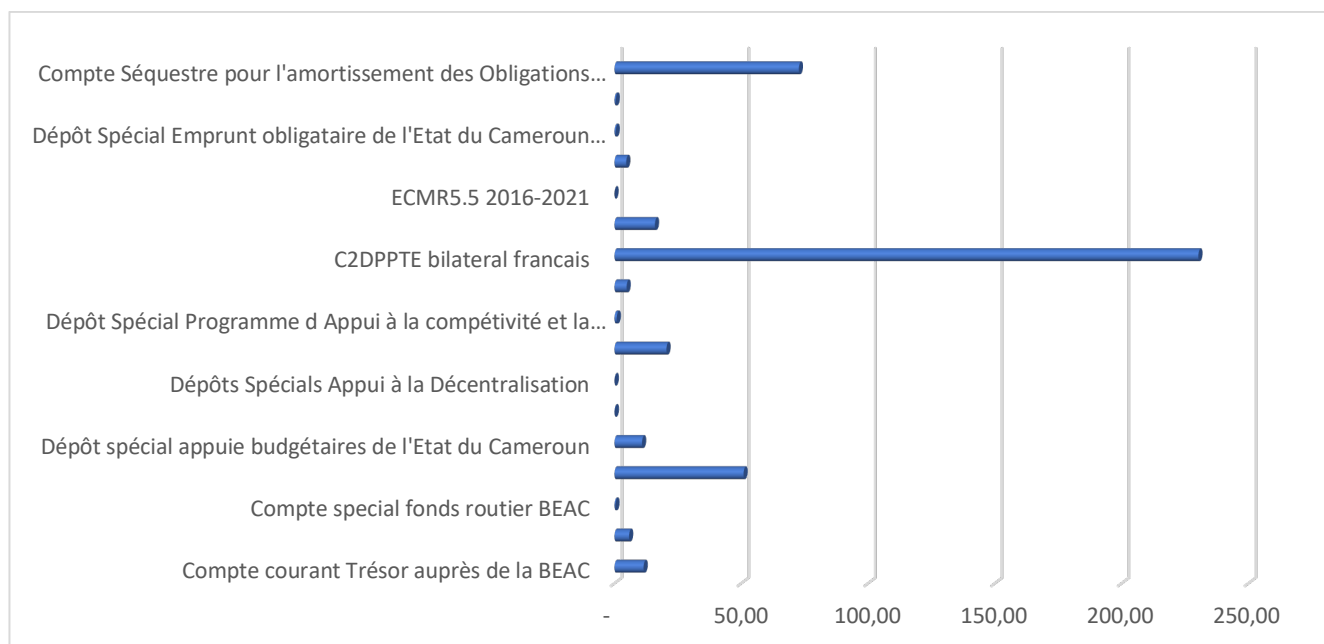


Tableau n°4: Composition de la trésorerie-actif

ELEMENTS	MONTANTS
Compte courant Trésor auprès de la BEAC	11,48
Placements a la BEAC au Cameroun	5,75
Compte spécial fonds routier BEAC	0,37
Dépôt spécial tirage marges disponibles plafond des avances statutaires	50,90
Dépôt spécial appuie budgétaires de l'Etat du Cameroun	10,87
Dépôt spécial Appui à la compétitivité et à la croissance économique phase II	0,15
Dépôts spécial Appui à la Décentralisation	0,10
Dépôts spécial BASKET FUND	20,50
Dépôt Spécial Programme d'Appui à la compétitivité et la Croissance Economique Phase III	0,89
SPECIAL C2D CAPITAL REGIONALES 2	4,79
C2DPPTTE bilatéral français	230,24
Amortissement Eurobonds Etat du Cameroun 2015-2025	15,94
ECMR5.5 2016-2021	0,00
Dépôt Spécial -Amortissement de l'Emprunt Obligataire de l'Etat du Cameroun ECMR	4,63
Dépôt Spécial Emprunt obligataire de l'Etat du Cameroun ECMR 5.6% NET 2018-2023	0,50
Fond spécial de solidarité pour la lutte contre le coronavirus COVID-19	0,50
Compte Séquestre pour l'amortissement des Obligations Assimilables du Trésor (OTA)	72,69
Banque des Etats de l'Afrique Centrale	431,90
Comptes courants postaux	1,61
Autres comptes courants paieries auprès des missions diplomatiques	14,65
Caisse	10,97
Placements a la BEAC au Cameroun	5,75
Total Trésorerie-actif	464,88

Graphique n°5 : décomposition de la trésorerie-actif



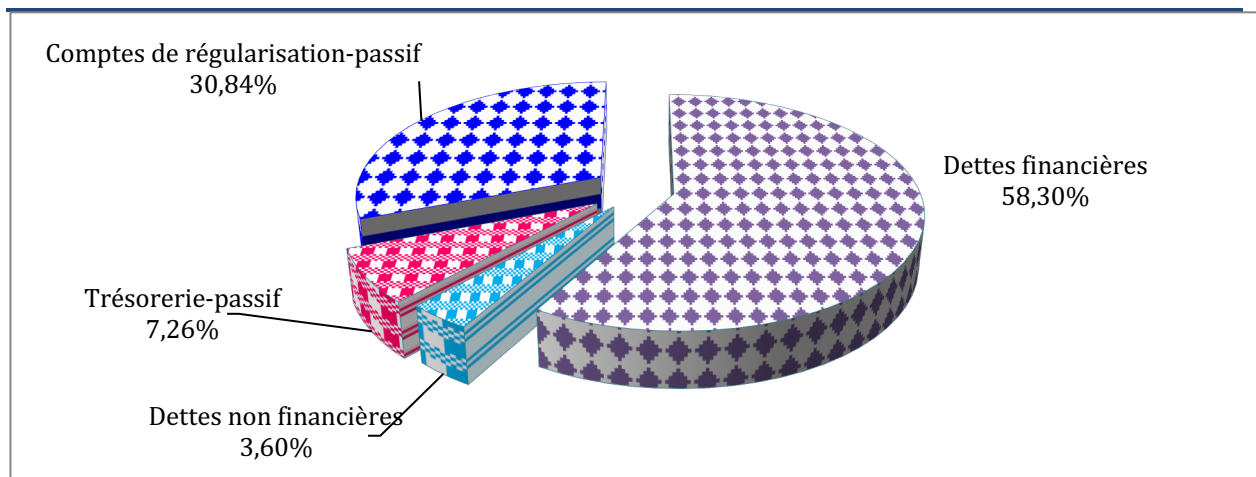
I.2.2. Le passif du bilan

Conformément à la norme n°1 « états financiers » de l'arrêté n°00000012/MINFI du 21 janvier 2020 portant Recueil des Normes Comptables de l'Etat, le passif de l'Etat est l'ensemble des obligations à l'égard des tiers qui existent à la date de la clôture dont il est probable ou certain à la date d'arrêté des comptes qu'elles entraîneront une sortie des ressources au profit des tiers sans contrepartie attendue de leur part après la date de clôture. Le passif comprend les dettes financières, les provisions (pour risques et charges), les dettes non financières (hors trésorerie, la trésorerie-passif et les comptes de régularisation-passif).

Au 31 décembre 2021, le passif du bilan de l'Etat s'était élevé à **FCFA 15 384,61** milliards décomposé ainsi qu'il suit :

- Dettes financières : **FCFA 8 969,63 milliards** ;
- Dettes non financières : **FCFA 553,25 milliards** ;
- La trésorerie-passif : **FCFA 1 117,49 milliards** ;
- Compte de régularisation passif : **FCFA 4 744,23 milliards**.

Graphique n°6: Composition du passif



I.2.2.1. Dettes financières

Les dettes financières sont les dettes résultant d'une décision de financement de l'État. Elles sont soit la contrepartie de fonds destinés à assurer le financement de l'État, soit la contrepartie d'un actif qu'elles ont pour objectif de financer. Les dettes financières représentent la majeure partie du passif de l'État, constituées essentiellement de titres négociables sur les marchés financiers. Elles sont composées des dettes extérieures et intérieures.

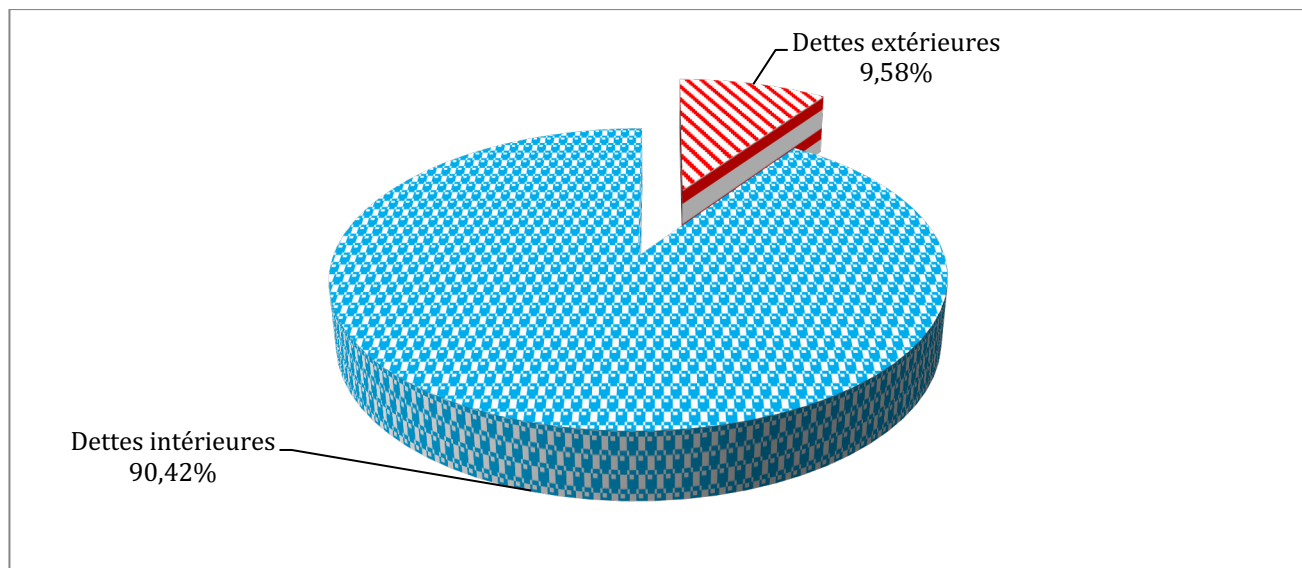
Tableau n°5 : Stock de la dette publique au 31 décembre 2021

Composantes	Montant	Ratio
Stock de la dette intérieure	859,30	9,58%
Stock de la dette extérieure	8 110,33	90,42%
Total	8 969,63	100,00%

De montant global de **FCFA 8 969,63 milliards**, les dettes financières comprennent les dettes intérieures de **FCFA 859,30 milliards** et des dettes extérieures de **FCFA 8 110,33 milliards**.

En glissement annuel, son stock est passé de **FCFA 8 231,99 milliards** en 2020 à **FCFA 8 969,63 milliards** en 2021, soit une augmentation de **FCFA 737,64 milliards** en valeur absolue et 8,96% en valeur relative.

Graphique n°7 : composition des dettes financières au 31 décembre 2021



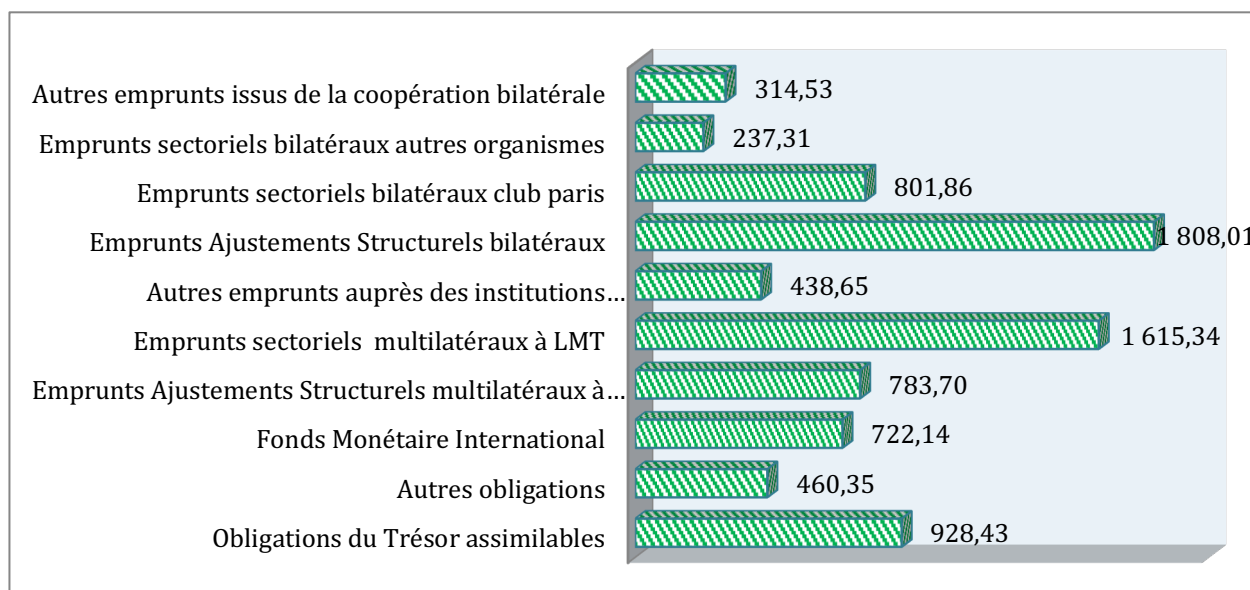
I.2.2.1.1. Dettes extérieures

La dette extérieure du Cameroun au 31 décembre 2021 s'évaluait à **FCFA 8 110,33** milliards.

Tableau n°6 : Stock de dettes extérieures par composantes au 31 décembre 2021

Composantes	Montant
Obligations du Trésor assimilables	928,43
Autres obligations	460,35
Fonds Monétaire International	722,14
Emprunts Ajustements Structurels multilatéraux à LMT	783,70
Emprunts sectoriels multilatéraux à LMT	1 615,34
Autres emprunts auprès des institutions internationales	438,65
Emprunts Ajustements Structurels bilatéraux	1 808,01
Emprunts sectoriels bilatéraux club paris	801,86
Emprunts sectoriels bilatéraux autres organismes	237,31
Autres emprunts issus de la coopération bilatérale	314,53
Total dettes extérieures	8 110,33

Graphique n° 8 : composition des dettes extérieures



I.2.2.1.2. Dettes intérieures

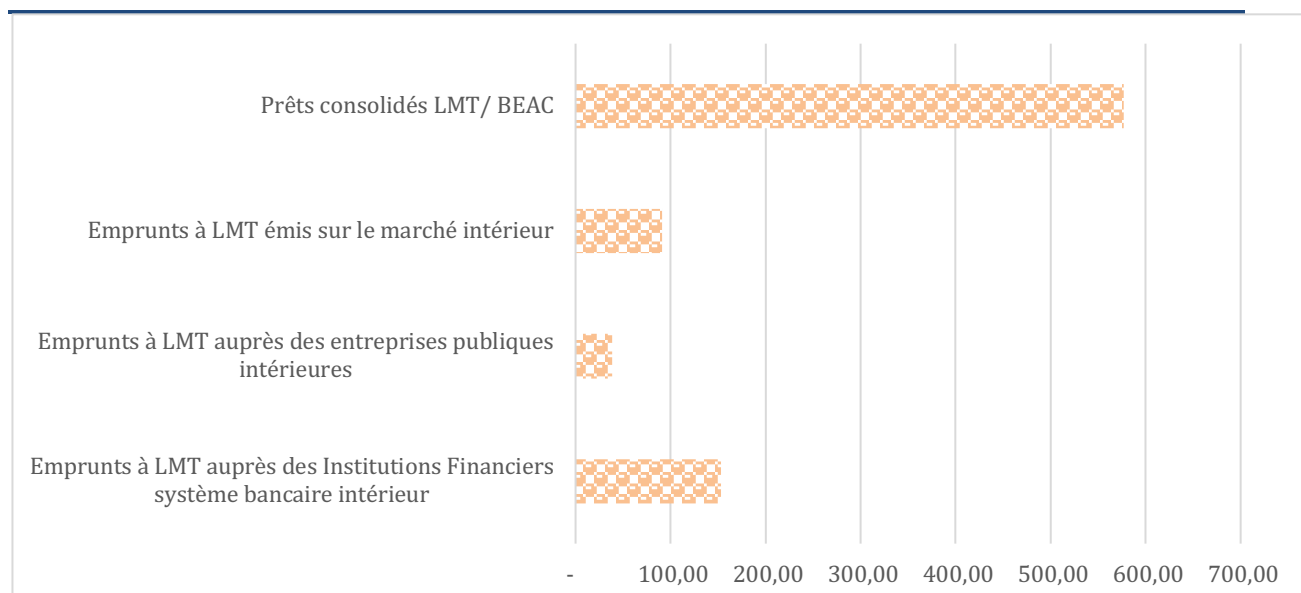
La dette intérieure au 31 décembre 2021 s'était élevée à **FCFA 859,30 milliards** contre **FCFA 992,76 milliards** au 31 décembre 2020, soit une baisse de **FCFA 133,46 milliards** en valeur absolue et **13,44%** en valeur relatives.

Tableau n°7 : Stock des dettes intérieures au 31 décembre 2021

Composantes	Montant
Emprunts à LMT auprès des Institutions Financiers système bancaire intérieur	152,96
Emprunts à LMT auprès des entreprises publiques intérieures	38,45
Emprunts à LMT émis sur le marché intérieur	90,99
Prêts consolidés LMT/ BEAC	576,90
Dettes intérieures	859,30

Graphique n°9 : composition des dettes intérieures

ANNEXE N°4 PLR 2021



I.2.2.2. Dettes non financières (hors trésorerie)

Les dettes non financières correspondent à des passifs certains dont l'échéance et le montant sont fixés de façon précise. L'on distingue les dettes de fonctionnement, les dettes d'intervention et les autres dettes non financières (*dettes sur immobilisations, obligations de l'État en matière fiscale, acomptes reçus sur impôts*).

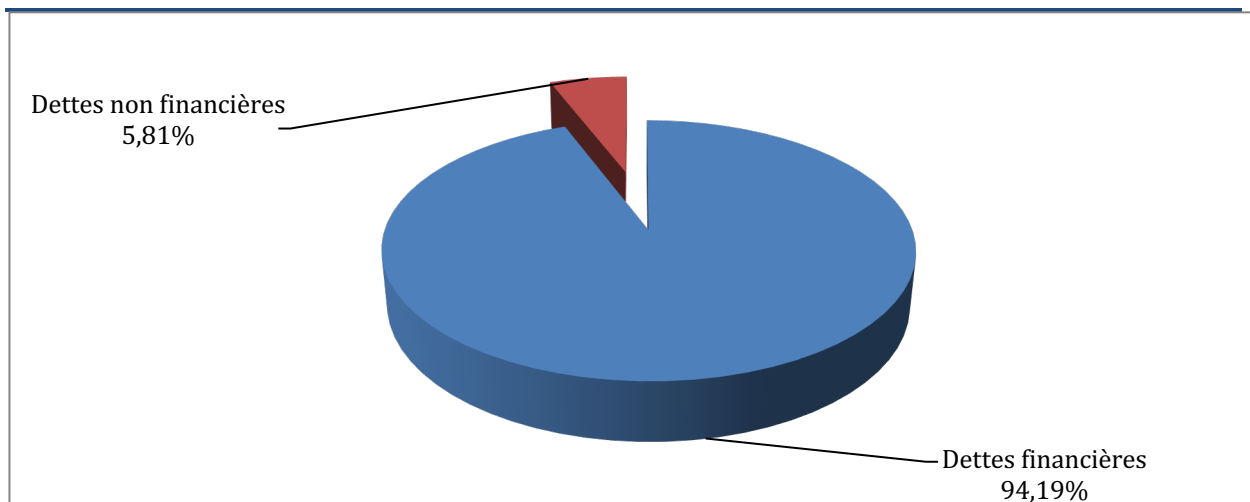
De montant global de **FCFA 553,25 milliards**, les dettes non financières comprennent les dettes de fonctionnement de **FCFA 212,51 milliards**, les dettes d'investissement de **FCFA 123,67 milliards**, les dettes d'intervention de **FCFA 200,81 milliard** et les autres dettes de **FCFA 16,26 milliards**.

Tableau n°8 : composantes des dettes non financières

Composantes	Exercice 2021	Exercice 2020	Variation
Dettes de fonctionnement	212,51	194,44	18,07
Dettes d'investissement	123,67	216,09	(92,42)
Dettes d'intervention	200,81	108,60	92,21
Autres dettes et créiteurs divers	16,26	16,41	(0,15)
Dettes non financières	553,25	535,54	17,96

En glissement annuel, le stock des dettes non financières est passé de **FCFA 535,54 milliards** en 2020 à **FCFA 553,25 milliards** en 2021, soit une augmentation de **FCFA 17,96 milliards** en valeur absolue et 3,30% en valeur relative.

Graphique n°10 : composition des dettes non financières



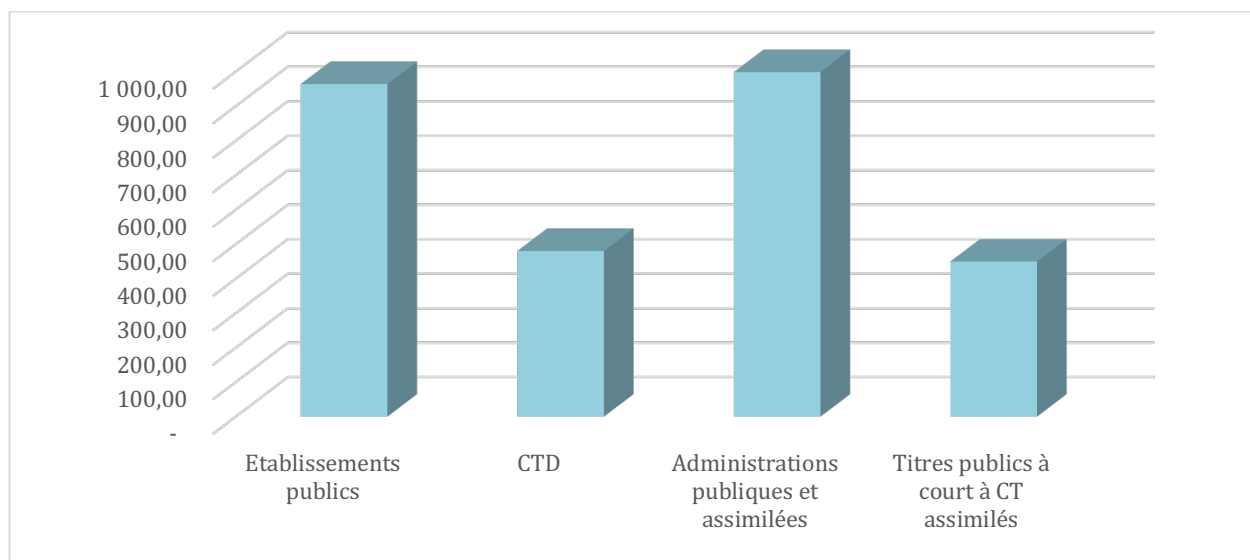
I.2.2.3. La Trésorerie-passif

La trésorerie-passif correspond aux dépôts des correspondants du Trésor aux dépôts des correspondants du Trésor (EP CTD, dépôts divers) et aux titres émis à court terme et des avances reçues de la Banque Centrale, le cas échéant.

Au 31 décembre 2021, elle s'était élevée à la somme de **FCFA 2 891,10 milliards** répartie ainsi qui suit :

- Dépôts des Etablissements Publics : **FCFA 963,70 milliards** ;
- Dépôts des Collectivités Territoriales Décentralisées : **FCFA 479,66 milliards**
- Dépôts des Administrations publiques et assimilées : **FCFA 998,45 milliards**
- Titres publics à court terme et avances reçues : **FCFA 449,29 milliards.**

Graphique n°11 : composition de la trésorerie-passif



En glissement annuel, la trésorerie-passif est passée de **FCFA 1 121,97 milliards** en 2020 à **FCFA 2 891,10 milliards** en 2021, soit une augmentation de **FCFA 1 767 milliards** en valeur absolue et **157,68%** en valeur relative.

I.2.2.4. Comptes de régularisation-passif

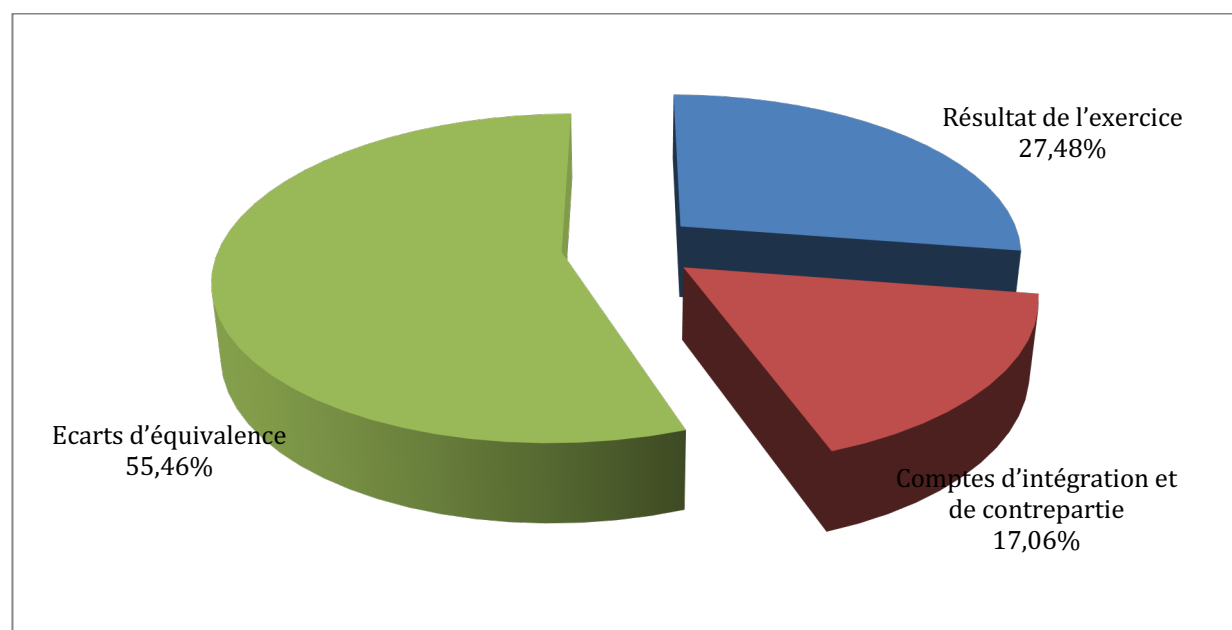
Les comptes de régularisation sont utilisés afin de répartir les charges et les produits dans le temps, de manière à rattacher à chaque exercice les charges et les produits qui le concernent effectivement.

Au 31 décembre 2021, le montant global des Comptes de régularisation-passif s'était situé à **FCFA 4 744,23 milliards**.

❖ Situation nette

La situation nette de l'État correspond à la différence entre l'actif et le passif de son bilan. La situation nette ainsi réalisée était de **FCFA 1 369,15 milliards** constituée du résultat de l'exercice de **FCFA 376,23** de l'écart d'équivalence de **FCFA 759,34 milliards** et du compte d'intégration des immobilisations de **FCFA 233,58 milliards**.

Graphique n°12 : composition de la situation nette



L'existence des écarts d'équivalence et des comptes de contrepartie est expliquée par l'intégration des participations dans le bilan de l'Etat en 2020. Ce poste de bilan pourrait évoluer progressivement après le recensement et la valorisation des autres éléments du bilan de l'Etat.

II. LE COMPTE DES RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2021

II.1. Présentation générale

Le compte de résultat, qui regroupe la totalité des charges et des produits d'un exercice comptable, fait apparaître les produits et les charges par nature. Les produits distinguent les produits fiscaux des autres produits, dont les produits pétroliers. Les charges sont classées selon qu'elles concernent le fonctionnement, les interventions ou les opérations financières. Les dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions sont imputées aux charges correspondantes.

La différence entre les produits et les charges permet de déterminer le résultat de l'exercice. En vue du respect des dispositions légales, le compte de résultat est présenté en trois tableaux :

- le tableau des produits ;
- le tableau des charges ;
- le tableau de détermination du résultats.

Tableau n°9 : les tableaux de détermination du résultat comptable au 31 décembre 2021

Tableau n°9.1 : Le tableau des produits

PRODUITS	Exercice 2021	Exercice 2020
PRODUITS FISCAUX ET DE FONCTIONNEMENT	3 430,55	3 158,01
Produits fiscaux	2 921,31	2 669,80
Produits fiscaux hors impôts sur les sociétés pétrolières	2 848,15	2 562,95
<i>Impôts sur les revenus, les bénéfices, le patrimoine et les gains en capital</i>	833,45	1 331,76
<i>Impôts et taxes intérieurs sur biens et services</i>	728,91	127,77
<i>Impôts sur le commerce extérieur et les transactions internationales</i>	1 270,47	1 103,22
<i>Autres produits fiscaux</i>	15,32	0,20
Impôts sur les sociétés pétrolières	73,16	106,85
Produits de fonctionnement	509,23	488,21
Produits pétroliers (redevance SNH)	409,04	321,37
Ventes de produits et de services	19,84	33,56
Produits non fiscaux	55,24	128,08
<i>Revenus de l'entreprise et du domaine autres que les intérêts</i>	38,28	39,54
<i>Dont droits de passage du pipeline</i>	31,34	36,82
<i>Autres recettes non fiscales</i>	16,96	88,54
Production immobilisée	0,00	0,00
Reprises sur provisions à caractère non financier	0,00	0,00
Transfert de charges	0,00	0,00
Produits exceptionnels	25,11	5,20
PRODUITS D'INTERVENTION	111,47	36,02
Transferts reçus	55,37	0,00
Dons et legs reçus	56,10	36,02
Dons des institutions internationales	56,08	36,02
Autres dons et legs	0,02	0,00
PRODUITS FINANCIERS	16,09	19,12
Produits financiers	16,09	19,12
Reprises sur provisions à caractère financier	0,00	0,00
TOTAL DES PRODUITS I = A+B+C	3 558,10	3 213,15

Tableau n°9.2 : Le tableau des charges

CHARGES	Exercice 2021	Exercice 2020	Exercice 2020
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	2 043,06	2006,51	2 006,51
Achats de biens	252,38	223,38	223,38
Achats de biens stockables	220,14	179,46	179,46
Variations des stocks de biens fongibles achetés	(13,62)	0,00	0,00
Autres achats de biens	45,87	43,92	43,92
Achats de services et autres charges de gestion courante	675,49	635,07	635,07
Achats de services	567,71	442,93	442,93
Autres charges de gestion courante	107,79	192,14	192,14
Autres services (Impôts et taxes, remboursement des recettes encaissés)	5,79	0,00	0,00
Charges de personnel	1 091,18	1055,85	1 055,85
Traitements et salaires de bases	1 008,43	994,63	994,63
Primes et indemnités	61,27	0,00	0,00
Cotisations sociales et autres retenues sur salaires	21,48	0,00	0,00
Avantages en nature au personnel		3,89	3,89
Prestations sociales		0,00	0,00
Primes, gratifications et autre indemnités hors soldes		57,33	57,33
Dotations aux amortissements et aux provisions	18,21	0	0,00
Dotations aux amortissements		0,00	0,00
Dotations aux provisions	18,21	0,00	0,00
Charges exceptionnelles		92,21	92,21
CHARGES D'INTERVENTION	877,76	594,7	594,70
Subventions	187,41	248,88	248,88
Transferts	690,35	345,82	345,82
CHARGES FINANCIERES	261,05	209,22	209,22
Intérêts et frais financiers sur dette	258,91	207,56	207,56
Pertes de change	2,14	1,66	1,66
Autres charges financières		207,56	0,00
TOTAL DES CHARGES II = 1+2+3	3 181,87	2810,43	2 810,42

Tableau n°9.3 : Détermination du résultat de l'exercice

RESULTAT DE L'EXERCICE	Exercice 2021	Exercice 2020
TOTAL DES PRODUITS (I)	3 558,10	3 213,17
TOTAL DES CHARGES (II)	3 181,87	2 810,42
RESULTAT DE L'EXERCICE (I-II)	376,23	402,75

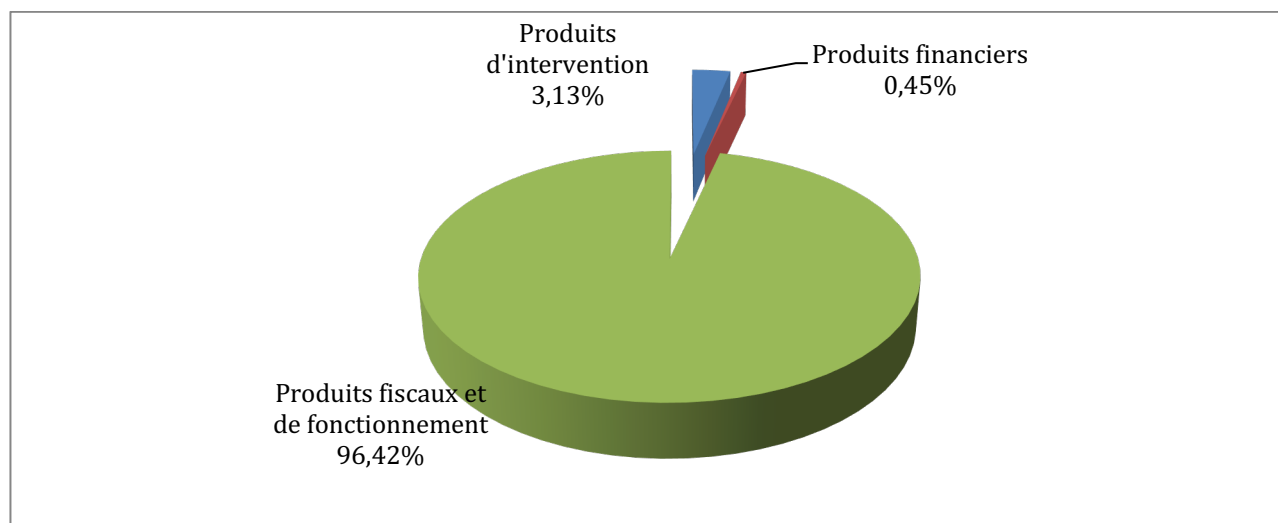
II.2. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE 2021

II.2.1. Les produits

Le tableau des produits, qui regroupe les produits fiscaux et de fonctionnement et des autres produits relèvent du pouvoir régalien de lever des impôts et les autres produits généralement liés à des prestations fournies par l'Etat. Les produits de l'Etat de l'exercice 2021 sont constitués ainsi qu'il suit :

- les produits fiscaux et de fonctionnement qui s'élèvent à **FCFA 3 430,55 milliards** ;
- les produits d'intervention d'une valeur de **FCFA 111,47 milliards** ;
- les produits financiers dont le montant est de **FCFA 16,09 milliards**.

Graphique n°13 : composition des produits

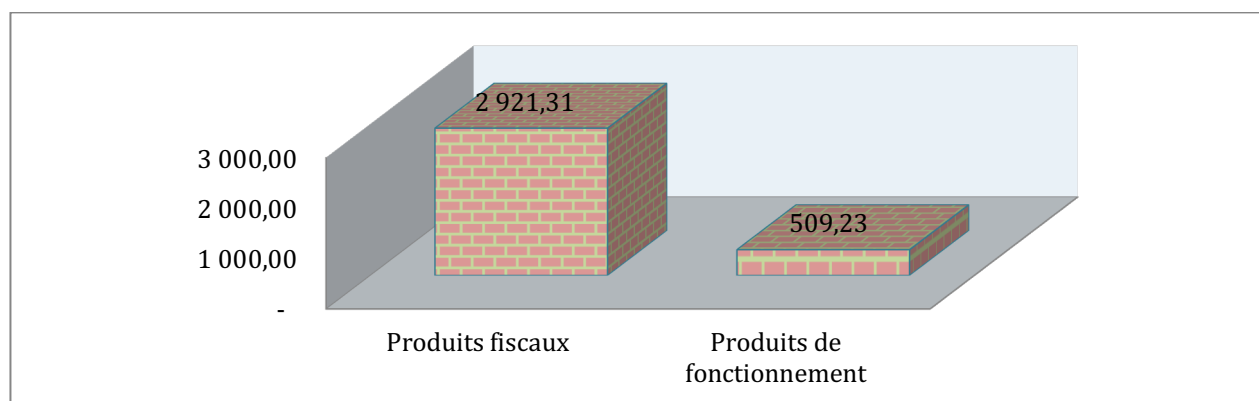


II.2.1.1. les produits fiscaux et de fonctionnement

Les produits fiscaux et de fonctionnement sont composés des produits des impôts et taxes et des produits de fonctionnement et se répartissent ainsi qu'il suit :

- produits fiscaux : **FCFA 2 921,31 milliards** ;
- les produits de fonctionnement : **FCFA 509,23 milliards**.

Graphique n°14 : composition des produits fiscaux et de fonctionnement



II.2.1.2. les produits d'intervention

Les produits d'intervention sont les versements reçus des tiers, sans contrepartie, essentiellement au titre de contribution au financement de politiques publiques. Ils sont constitués des transferts et des dons et legs reçus des autres entités.

Au titre de l'exercice 2021, les produits d'intervention étaient essentiellement constitués des dons et legs de montant de **FCFA 111,47 milliards**.

I.2.1.3. les produits financiers

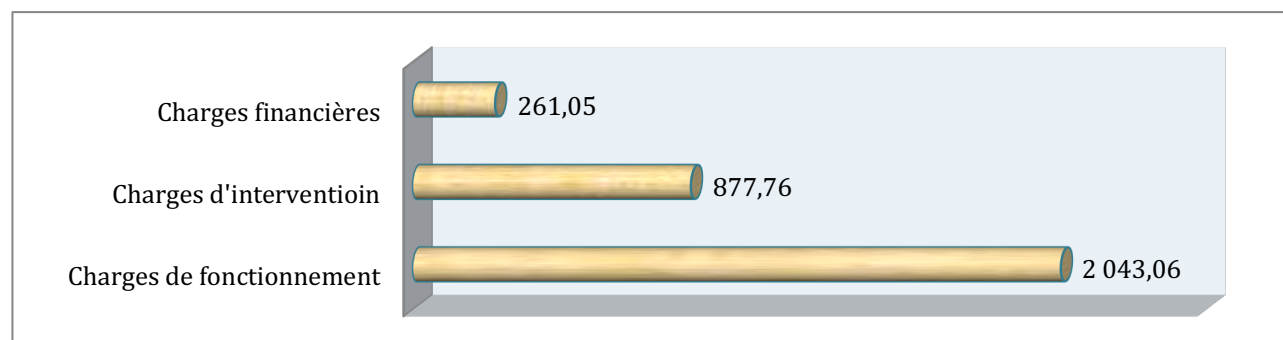
Les produits financiers sont les produits issus des immobilisations financières, de la trésorerie, des dettes financières, des instruments financiers à terme et des garanties accordées par l'Etat. Pour l'exercice 2021, le montant des produits financiers s'élevaient à **FCFA 16,09 milliards**, légèrement en baisse par rapport à l'exercice 2020 où le montant se situait à **FCFA 19,12 milliards**.

II.2.2. les Charges

Le tableau des charges regroupe les charges de fonctionnement, les charges d'intervention et les charges financières. Au titre de l'exercice 2021, elles sont constituées ainsi qu'il suit :

- charges de fonctionnement : **FCFA 2 043,06 milliards** ;
- charges d'intervention : **FCFA 877,76 milliards**
- charges financières : **261,05 milliards**.

Graphique n°15 : composantes des charges de l'exercice 2021



II.2.2.1. les Charges de fonctionnement

Les charges de fonctionnement sont constituées des achats de biens, des achats de services et des autres de gestion courante, des autres services notamment les remboursements des impôts et taxes et remboursements des recettes encaissées, des charges de personnel, des dotations aux amortissements et des charges exceptionnelles.

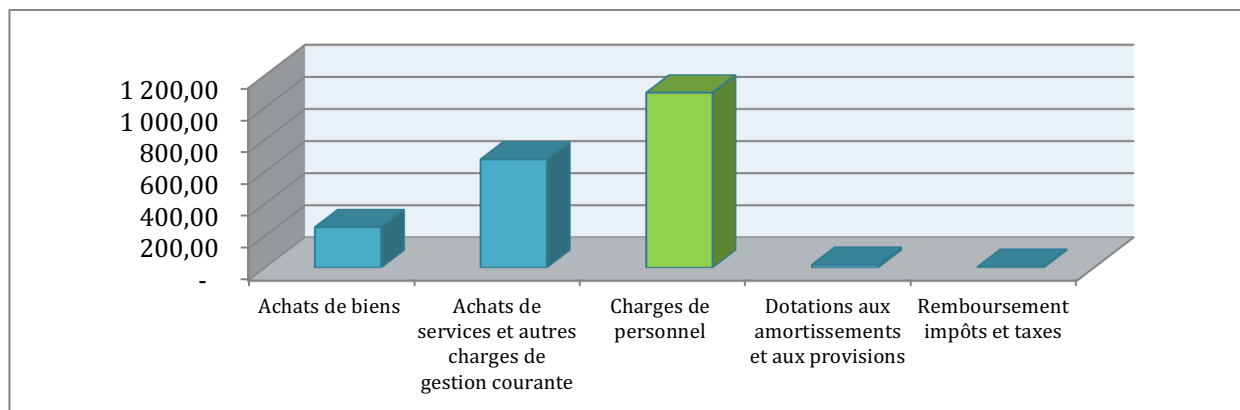
Tableau n°10 : les grandes composantes des charges de fonctionnement

COMPOSANTES	EXERCICE 2021	Taux
Achats de biens	252,38	12,35%
Achats de services et autres charges de gestion courante	675,49	33,06%
Charges de personnel	1 091,18	53,41%

Remboursement impôts et taxes	5,79	0,28%
Dotations aux amortissements et aux provisions	18,21	0,89%
TOTAL FONCTIONNEMENT	2 024,85	100,00%

A la lecture de ce tableau, il ressort que le montant des charges de personnel est le premier poste des charges de fonctionnement de l'Etat. Il représentait **53,41%** en valeur relative.

Graphique n°16 : composition des charges de fonctionnement



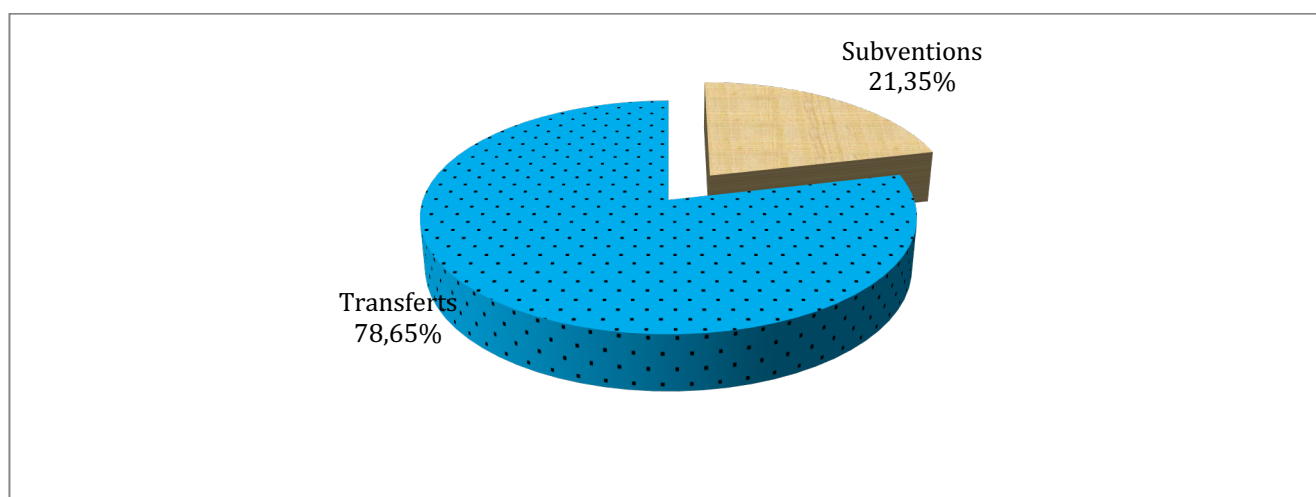
I.2.1.2. les charges d'intervention

Les charges d'intervention sont les versements motivés par la mission de régulateur économique et social de l'Etat. Ils sont constitués des subventions et des transferts.

Au titre de l'exercice 2021, les charges d'intervention de montant de **FCFA 877,76 milliards** sont constitués ainsi qu'il :

- les subventions : **FCFA 187,41 milliards**
- Les transferts : **FCFA 690,35 milliards.**

Graphique n°17 : composition des charges d'intervention

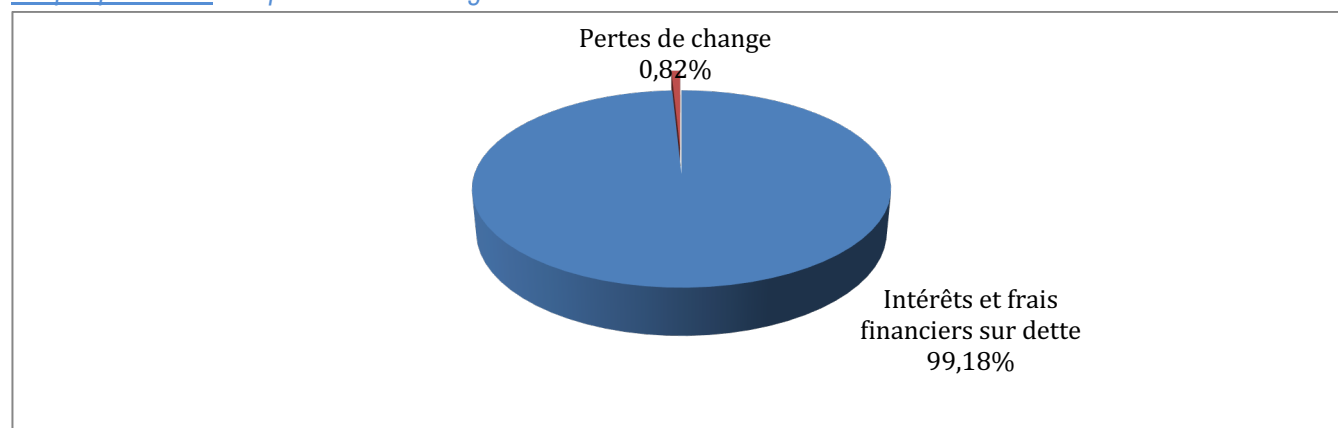


I.2.1.2. les charges financières

Les charges financières correspondent aux charges résultant des dettes financières, des instruments financiers à terme, de la trésorerie et des immobilisations financières. Elles sont constituées des intérêts et frais financiers sur dette et des pertes de change. Au titre de l'exercice 2021, la composition des charges financières sont présentées ainsi qu'il suit :

- **Intérêts et frais financiers** : FCFA 258,91 milliards ;
- **Les pertes de change** : FCFA 2,14 milliard.

Graphique n°18 : composition des charges financières



II.2.2. les Composantes du résultat comptable

Le tableau ci-dessous décompose le résultat comptable par grande fonction.

Tableau n°11 : composition du résultat

ELEMENTS	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020	VARIATION
Produits fiscaux et de fonctionnement	3 430,55	3 158,02	8,63%
Charges de fonctionnement	2 043,06	2 003,51	1,97%
Résultat de fonctionnement	1 387,49	1 154,51	20,18%
Produits d'intervention	111,47	36,02	209,46%
Charges d'intervention	877,76	594,70	47,60%
Résultat d'intervention	(766,29)	(558,68)	37,16%
Produits financiers	16,09	19,12	-15,86%
Charges financières	261,05	209,22	24,77%
Résultat financier	(244,97)	(190,10)	28,86%
Résultat comptable	376,23	405,73	-7,27%

Il ressort de ce tableau que seul le résultat de fonctionnement est positif. Malgré les résultats déficitaires des autres fonctions, le résultat comptable était positif, lequel se situait à **FCFA 376,23 milliards** pour l'exercice 2021.

II.3. TABLEAU DE DETERMINATION DU RESULTAT

Le tableau ci-après permet de déterminer le résultat de l'exercice 2021 conformément à la Norme 1 du recueil des Normes Comptables de l'Etat :

Tableau n°12 : détermination du résultat

RESULTAT DE L'EXERCICE	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020	VARIATION
TOTAL DES PRODUITS (I)	3 558,10	3 213,16	10,74%
TOTAL DES CHARGES (II)	3 181,87	2 807,43	12,69%
RESULTAT DE L'EXERCICE (I-II)	376,23	405,73	-7,27%

Le compte de résultat présente un solde des opérations de l'exercice excédentaire de FCFA **376,23** milliards obtenu par différence entre les produits de FCFA **3 558,10** milliards et les charges de FCFA **3 181,87** milliards.

En glissement annuel, il est passé de **FCFA 405,73 milliards** en 2020 à **FCFA 376,23 milliards** en 2021, soit une baisse de **FCFA 29,50 milliards** en valeur absolue et **7,27%** en valeur relative.

Une présentation sommaire des charges et des produits y afférents est présentée par nature dans les tableaux ci-après.

Tableau N°13 : tableau des produits au 31 décembre 2021

COMPTES	LIBELLES	MONTANTS
7125	Prélèvements sur les rémunérations des officiers ministériels	1 818 716 709
7126	Immatriculation au registre du commerce	50 045 604
7211	Impôt général sur les revenus des personnes physiques	30 774 121
7212	Taxe proportionnelle sur les bénéfices industriels et commerciaux	30 206 195 034
7213	Taxe proportionnelle sur les bénéfices des professions artisanales	825 021 588
7214	TAXE PROPORTIONNELLE SUR LES REVENUS FONCIERS	11 469 971 818
7215	Taxe proportionnelle sur les revenus agricoles	20 709 345
7216	Taxe proportionnelle sur les traitements, pensions et rentes viagères	162 704 638 098
7217	Taxe proportionnelle sur les bénéfices non commerciaux	18 172 833 032
7218	Taxe proportionnelle sur les revenus des capitaux mobiliers	45 548 622 718
7219	Autres impôts sur le revenu	12 590 829 480
7231	Impôts sur les sociétés non pétrolières	394 436 356 902
7245	Taxe spéciale 15% sur les revenus des pers. phys. et morales domiciliées hors Cameroun	82 501 642 023
7251	Impôts sur plus-values sur cession immobilière réalisées hors bilan par des pers. physiques	2 529 189 167
7259	Impôts sur les autres gains en capital	275 632
7271	Taxe Foncière sur les Propriétés Immobilières (TFPI)	2 815 000
7277	Taxe sur les armes	72 700
7281	Droits d'enreg. mutations par décès	122 322 235
7282	Droits d'enreg mutations entre vifs	129 028 457
7283	Droits d'enreg. mutations immobilières	8 207 586
7284	Droits de bail	631 704 819
7285	Droits d'enregistrement des marchés	50 878 756 498
7286	Taxe spéciale sur les sociétés	159 400
7289	Droits autres mutations et transactions	18 771 044 802
IMPOTS SUR LES REVENUS, LES BENEFICES, LE PATRIMOINE ET LES GAINS EN CAPITAL		833 449 932 768
7301	Taxe sur la valeur ajoutée (tva)	659 957 158 320
7323	Taxes sur les contrats d'assurance	40 375
7324	Taxe d'inspection produits de la pêche	23 854 207
7325	Taxe d'ins sani.vétér. commerce local	265 472 429

7326	Taxes visite véh. transp. produits pêche	850 066
7327	Taxes de séjour Quote-part Etat (80%)	147 863 102
7331	Redevance forestière annuelle	7 166 937 908
7332	Droit d'exploitation de la pêche	9 006 223
7333	Droits constitution et fusion sociétés	1 796 050
7335	Droits collecte substances précieuses	7 707 606
7336	Droits superficiaires permis d'exploitation	1 315 924 795
7337	Droit d'exploit des product animales	32 540 320
7338	Taxe sur lesjeux de hasard et de divert.	31 236 999
7339	Renouvellement auto. de prospection	101 696 246
7342	Droit timbre permis licences chasse/pêche	51 325 150
7343	Timbre permis capture d'animaux non prot.	27 650
7345	Taxe de collecte peaux et dépouilles	621 400
7346	Droit timbre permis recherche scientifique	2 103 500
7347	Droit timbre cert.d'imm.appa.jeux hasard	907 040
7351	Taxes d'abattage	9 817 857 130
7353	Autres droits et taxes secteur forestier	184 040 790
7355	Taxes à l'extraction des carrières	358 230 075
7356	Redevance à la production des eaux	14 103 116
7357	Autres droits et taxes du secteur minier	60 059 520
7358	Taxe advalorem sur les recettes miniers	95 409 341
7380	Timbre cartes d'identité, séjour résidents	888 831 500
7381	Enregist.sur minutes, brevets/originaux	1 456 491 183
7382	Timbre de dimension et timbre gradué	21 406 903 989
7383	Timbres en débet	1 363 000
7385	Timbres sur les cartes grises	92 762 244
7386	Timbres passeports laissez-passer	13 862 426 911
7387	Timbres connaissements contrats trans.	1 630 854 416
7388	Timbre d'aéroport	9 004 442 319
7389	Timbres sur la publicité	920 987 443
IMPOTS ET TAXES SUR BIENS ET SERVICES		728 911 832 363
7302	TVA à l'importation	396 057 969 379
7311	Taxe sur les produits pétroliers (tspp)	146 842 051 939
7312	Vignettes sur tabacs produits manufac.	812 196 353
7318	Droits d'accises (impôts)	270 407 383 051
7319	Droits d'accise (douane)	58 147 277 689
7321	Taxe à l'essieu	121 285 662
7361	Précompte à l'importation (1%)	27 402 607 847
7362	Droits de douanes à l'importation	321 372 987 827
7363	Droits de douanes sur le pétrole	923 129
7364	Redevance informatique	1 126 249 836
7365	Taxe d'inspection sanit. vétér. à l'impo.	1 895 946 237
7366	Taxe de circulation des viandes	722 665
7369	Autres taxes budg. commerce exté.	7 682 560 504
7371	Droit unique sortie marchan. hors bois	14 134 835 730
7372	Droit unique de sortie sur les bois	22 751 866 896
7373	Surtaxe à l'export produits forestiers	1 624 457 078
7374	Taxe d'inspec sani.vété.à l'export.	84 828 644
7375	Taxe informatique douanes	1 038 338
7376	Taxe d'inspec. sani.vété. transit inter.	506 520
7379	Autres droits et taxes à l'exportation	5 095 489
IMPOTS SUR LE COMMERCE EXTERIEUR ET LES TRANSACTIONS INTERNATIONALES		1 270 472 790 813
7391	Pource CAC TVA affectés Etat	10 036 747
7392	Pource CAC TVA à l' import Etat	60 000
7396	Excédents reversés à l'Etat sur la parafiscalité (contribution CFC, FNE, CRTV, DTA...)	12 482 958 543

7397	Taxes domaniales	5 000
7398	% attribués à l'état sur taxes p/c col. loc.	1 690 300
7399	Part état sur maj, pénalités et f p sur imp.	2 821 749 939
AUTRES IMPOTS ET TAXES		15 316 500 529
7232	impôts sociétés pétrolières	1 867 758
7413	Impôts sur les sociétés pétrolières	73 158 748 960
IMPOTS SUR LES SOCIETES PETROLIERES		73 160 616 718
7411	Redevance SNH	409 044 329 651
PRODUITS PETROLIERS		409 044 329 651
7101	Frais de visas	88 672 537
7102	Frais de délivrance des actes judiciaires et extrajudiciaires des dossiers	128 205 314
7103	Frais de constitution des dossiers	102 641 953
7104	Contributions aux frais de scolarité	16 266 028 784
7105	Frais d'examens et de concours	25 868
7107	Déclarations d'importation	16 665 579
7110	Certificats médicaux et médicaux légaux	275 237 932
7111	Frais d'inscription et de formation dans les centres de formation professionnelle d'employés de bureau et des métiers industriels	2 412 939
7112	Contribution pour agréments des bureaux ou offices privés de placement des travailleurs	10 971 458
7113	Contribution au titre des agréments des entreprises de travail temporaire	13 200
7114	Frais de scolarité de l'Ecole Nationale des Assistants des Affaires Sociales	1 166 820
7116	Frais d'établissement des cartes grises	212 671
7117	Droits sur la délivrance des relevés (cadastraux)	1 656 655 081
7118	Droits sur les travaux topographiques et cadastraux	774 694 847
7119	Frais de délivrance des cartes bleues	4 799 416
7120	Droits sur la délivrance des cartes de contribuable	140 000
7121	Droits sur les décisions de justice	478 272 933
7123	Frais de délivrance des cartes d'identité et de séjour	60 000
7124	Frais d'agrément phytosanitaires	36 006 616
VENTES DE PRODUITS ET DE SERVICES		19 842 883 948
7191	Revenu des immeubles publics loués	1 445 662 020
7192	Revenu des logements occupés par fonctionnaires et agents	172 517 800
7195	Loyers des terrains	1 603 748 786
7196	Autres revenus des domaines - Redevance foncière	3 720 205 614
7201	Revenu des immeubles publics loués	59 519
7412	Droits de passage du Pipeline	31 336 363 882
REVENUS DE L'ENTREPRISE ET DU DOMAINE AUTRES QUE LES INTERETS		38 278 557 621
7141	Ventes de cartouches dans les cartoucheries	7 600
7142	Frais de séjour dans les centres d'accueil du MINDEF	66 500
7144	Prises de vues aériennes	25 000
7145	Ventes du programme général des échanges	3 176 150
7146	Ventes des produits de fermes	146 466
7147	Interventions dans les cliniques vétérinaires	10 928 146
7148	Vaccinations (vétérinaires)	11 149 643
7149	Ventes des cartes géologiques	343 000
7151	Recettes relatives à la vente des produits pétroliers	123 000
7153	Ventes aux enchères des produits fauniques	19 756 701
7154	Frais de cession des insignes et des médailles (médaille d'honneur du travail)	23 739 720
7156	Produits de la vente des articles fabriqués par les unités de formation professionnelle, les ateliers artisanaux, les ateliers de prothèses et d'orthèse	6 405 000
7168	Recettes de garage administratif	2 200 000
7169	Agrément des activités touristiques et hôtelières	643 277
7170	Agrément des activités de télécommunication	70 086 651
7171	Utilisation de la main d'œuvre pénale	8 832 631

7172	Prestations des hôpitaux militaires	226 434
7173	Visite des musées, expositions, sites et monuments historiques, parcs nationaux	13 788 390
7174	Recettes des stades et des rencontres sportives	9 002 320
7175	Recettes des spectacles et manifestations culturelles	42 100
7176	Recettes des Centres de Jeunesse et d'Animation	1 428 468
7177	Inscription au fichier Import/Export	75 044 000
7178	Inspection des appareils de pression à gaz	126 850 356
7179	Recettes des services de l'environnement et des forêts	11 473 794
7181	Hospitalisations	3 471 080
7182	Consultations	7 247 143 493
7183	Accouchements	520 000
7184	Recouvrement des coûts de la Santé et des médicaments essentiels	1 475 400
7187	Recette du péage	7 369 408 300
7188	Recettes de pesage	1 940 148 538
7189	Visites techniques	2 338 000
AUTRES RECETTES NON FISCALES		16 959 990 158
7511	Annulations de charges constatées au cours des années antérieures	44 474 681
7512	Restitutions au Trésor de sommes indûment payées	1 058 447 198
7541	Cessions d'immobilisations	3 731 248
7591	Autres recettes exceptionnelles	11 331 868 448
7710	AMENDES POUR INFRACTION A LA REGLEMENTATION ROUTIERE	539 614 425
7711	Amendes pénales	515 365 456
7712	Amendes civiles	91 490 982
7713	Restitution du corps du délit en matière d'atteinte aux biens publics	328 509 715
7714	Amendes infract. à la réglem. changes	1 209 080 287
7715	Amendes suite aux contrôles métrologiques	477 959 908
7716	Amendes consé. aux contrôles phytosa.	2 751 500
7717	Amendes établ. dangereux, insalubres	211 673 347
7718	Prod.amendes, transac.domm inté.minef	496 281 940
7719	Autres amendes	101 449 752
7721	Recette sur bons de caisse retournés impayés	8 694 783 658
7722	Reversement de sté recou. créances	200 797
PRODUITS EXCEPTIONNELS		25 107 683 342
7611	Cotisations retraite fonctionnaires	55 317 595 061
7612	Cotisations patr.retraite diff. niveaux adm.	49 475 688
7621	Cotisations des fonctionnaires	1 980 831
TRANSFERTS		55 369 051 580
7631	International development association	12 645 214 299
7632	Fonds international de dével. agricole	252 921 974
7633	Fonds pour l'environnement mondial	586 217 755
7634	Dons des fonds africains de dével.	242 821 731
7635	Dons de la banque arabe pour le dév.	1 832 851 485
7641	Dons des fonds européens de dével.	40 519 366 629
Dons des institutions internationales		56 079 393 873
7651	Dons de la France et du FAC	19 678 680
7672	Dons du gouv. japonais (jica), (oecf)	993 700
AUTRES DONS		20 672 380
7451	Rémunération des dépôts bancaires	1 239 881 258
7455	Intérêts des prêts	787 931 945
7456	Dividendes des actions et participations	13 598 084 902
7457	Rémunération des avals accordés par l'Etat	3 000 000
7458	Gains de change	69 737 542
7723	Gains de change	388 077 219
PRODUITS FINANCIERS		16 086 712 866
TOTAL PRODUITS		3 558 100 948 610

Tableau n°14 : les charges au 31 décembre 2021

COMPTES	LIBELIES	MONTANTS
6100	Four. bureau/petit entretien (hors carburant)	1 594 821 890
6101	Achats fournitures petit entretien bureau	67 723 009 949
6102	Achat de matériels courants informatiques et bureautiques	11 951 488 461
6103	Achats de mobilier de bureau	4 070 245 027
6104	Achats autres fourn. cour. des services	49 225 642 561
6110	Doc. tech, abonnements presse, livres	1 433 683 103
6111	Fournit prestat.service édition, impression	22 415 848 344
6112	Pièces de rechange	31 036 416
6113	Achats de vaccins ou tests et autres préventions	2 214 771 614
6114	Fournitures pédagogiques et scolaires ou paquets minima des écoles	7 063 375 011
6115	Frais d'alim. spécifiques (centres sociaux)	15 174 456 477
6116	Achats médicaments et fourn. médicales	6 189 251 632
6117	Frais habil. spécif. activités des services	12 604 667 646
6118	Achat mat, intrants agri., produits vétér.	1 353 753 022
6119	Achats petits mat.,outillages/four techniques	17 092 058 969
60321	Variation de stock d'or matière	-13 622 129 420
ACHATS DES BIENS STOCKABLES		206 515 980 702
6121	Carbur/lubrifiants véhicules automobiles	44 384 943 955
6122	Carbur/lubrifiants des avions et aéronefs	267 770 448
6124	Carburants et lubrifiants des bacs	1 600 000
6125	Carburants et lubrifiants des machines	1 207 171 732
6129	Carbur/ lubrifiants des engins spéciaux	6 000 000
AUTRES ACHATS DE BIENS		45 867 486 135
6131	Frais transp.agents mission à l'intérieur	3 541 856 002
6132	Frais de transport mission à l'étranger	9 125 999 201
6133	Frais de relève	2 858 579 611
6135	Frais trans/transit manutention mat/ march.	4 190 054 546
6136	Frais colisage/achemi paquets minima	284 864 849
ACHATS DE SERVICES		20 001 354 209
6141	Abonne/ consommation d'eau	12 287 808 167
6142	Abonnements et consommation d'électricité	35 818 096 910
6143	Branchement/raccord compteurs	154 187 161
6144	Consommation gaz autres énergies	17 281 385
6145	Carburant groupes électrogènes	488 076 005
6146	Fournitures/cons. énergie solaire	9 000 000
6152	Locations de véhicules	1 988 831 717
6153	Loyers imme. services publics	15 473 294 288
6154	Baux administratifs loge. fonction	4 385 336 415
6156	Locations des matériels techniques	145 396 742
6157	Locations des salles de congrès, de conférences, de séminaires ou de spectacles	6 599 984
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	6 151 760 986
6162	Entretien des ascenseurs	316 705 754
6163	Entret. instal. élect, clim, groupes électro.	2 888 034 598
6164	Entr/maintenance machines, mat. tech.	1 853 625 235
6165	Entretien matériels télécommunication	576 253 234
6166	Entretien, réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	15 015 799 798
6167	Entretien courant des avions, navires, bacs et autres véhicules spéciaux	4 490 152 712
6168	Grosses réparations des bâtiments et nettoyage industriel	4 656 312 369
6169	Sécurité incendie	1 064 058 932
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		107 786 612 392

6171	Indemnité de mission à l'intérieur	42 763 673 813
6172	Indemnité de mission à l'étranger	7 229 408 345
6173	Frais de représentation, frais d'hôtel des cabinets	8 006 054 715
6174	Frais de réception	11 428 071 854
6175	Fêtes officielles et cérémonies	9 692 730 648
6177	frais de participation aux foires, expositions et	37 080 555 465
6180	Assurances	4 391 029 747
6181	Abonnements et consommations de téléphone, fax, télex, téléphones portables	21 615 045 766
6182	Sites web, abonnements et consommations internet	899 274 617
6183	Abonnements et consommation de radiocommunication	215 299 994
6184	Affranchissement du courrier, valise diplomatique, franchise militaire	453 393 056
6185	Publications, communiqués de presse, radio, télévision et frais de publicité	5 285 853 053
6186	Honoraires et frais annexes	26 543 839 557
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	31 371 159 811
6188	Services extérieurs de gardiennage	1 280 605 642
6189	Autres rémunérations des prestations extérieures	338 740 630 870
6192	Entretien des voiries urbaines et des équipements de voirie	275 709 242
6197	Entretien des installations hydrauliques	23 600 000
6198	Entretien des installations portuaires et des aéroports militaires	178 724 840
6199	Entretien des autres infrastructures	232 136 000
AUTRES SERVICES		547 706 797 035
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la Fonction Publique	1 008 331 815 550
6217	Indemnités liées au statut général	49 348 004
6228	Avantages en nature liés à la fonction	42 927 000
6251	Contractuels	5 144 578
TRAITEMENTS ET SALAIRES DE BASE		1 008 429 235 132
6261	Heures supplémentaires	896 300 623
6262	Gratifications	3 507 001 186
6263	Indemnités spécifiques	10 197 497 246
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	3 109 431 928
6265	Indemnité de billetage	5 269 047
6266	Indemnités de permanence	326 598 877
6267	Primes de rendement	5 680 489 092
6268	Primes pour travaux spéciaux	27 547 801 187
6269	Primes spécifiques	10 003 888 792
PRIMES ET INDEMNITES		61 274 277 978
6271	Rémunération des techniciens étrangers	221 062 219
6272	Rémunération du personnel sous contrat en poste à l'étranger (ambassades, représentations)	3 882 828 482
6273	Recrutements spéciaux	469 881 639
6274	Rémunération des gens de maison	914 092 391
6282	Prise en charge d'enseignants	2 044 021 942
6287	Prise en charge de personnels temporaires spécifiques	795 317 731
6288	Prise en charge de personnels occasionnels et saisonniers	5 965 783 439
6292	Assistance décès	297 698 388
6293	Prime d'alimentation des militaires	4 794 096 078
6294	Aides et secours exceptionnels au personnel	2 096 616 632
COTISATIONS SOCIALES ET AUTRES RETENUES SUR SALAIRES		21 481 398 941
6310	Impôts et versements assimilés	7 474 225
6312	Taxes douanières	5 780 278 175
PRESTATIONS SOCIALES		5 787 752 400
6911	Dotation aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	18 208 346 902
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		5 787 752 400
6512	Subventions aux entreprises d'Etat	10 405 807 500
6513	Subventions aux entreprises privées	1 280 000 000
6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	71 202 056 508

6524	Subventions de fonctionnement aux ONG et associations	4 596 991 223
6525	Subventions de fonctionnement aux formations sanitaires	36 375 951 789
6526	Subventions de fonctionnement aux universités et grandes écoles	40 517 909 424
6527	Subventions de fonctionnement aux établissements scolaires	5 619 127 198
6528	Subventions de fonctionnement aux établissements sociaux	2 499 612 224
6529	Subventions de fonctionnement aux établissements culturels et sportifs	2 448 657 333
6531	Subventions en capital aux EPA et autres organismes	7 361 989 980
6533	Subventions en capital aux entreprises privées	3 050 000 000
6534	Subventions en capital aux ONG et associations	96 952 570
6536	Subventions en capital aux universités et grandes écoles	1 937 500 000
6538	Subventions en capital aux établissements sociaux	15 000 000
SUBVENTIONS		187 407 555 749
6611	Pensions civiles	235 434 076 930
6616	Frais d'hospitalisation d'urgence et d'évacuation sanitaire	4 264 594 568
6617	Aides et secours	22 843 453 399
6618	Contribution aux frais de transport des élèves et étudiants	40 000 000
6621	Transferts aux collectivités locales	42 155 723 006
6622	Transferts au fonds routier	60 290 006 574
6623	Transferts au fonds forestier	7 470 855 963
6627	Transferts aux fonds spéciaux	2 085 000 000
6628	Autres trans. courants autres unités adm.	32 788 993 568
6629	Transferts aux autres unités adm.	425 000 000
6641	Cotisation à des organisations internationales	7 171 708 722
6642	Contributions au capital des organisations internationales	10 000 000
6643	Contributions diverses	965 000 000
6711	Rapatriements sanitaires	12 319 740
6712	Frais funéraires	2 538 399 125
6713	Frais de contentieux et frais de condamnation de l'Etat	4 790 200 899
6714	Frais de régulation	1 053 623 928
6717	Frais de condamnation de l'Etat	13 320 739 180
6718	Remboursement TVA	67 027 782 705
6721	Bourses d'études	6 242 487 394
6723	Indemnités versées aux conseillers	11 000 000
6724	Concours, récompenses et distinctions honorifiques	571 041 347
6725	Créateurs artistiques et culturels	500 000 000
6726	Indemnités versées aux assesseurs des tribunaux	31 676 247 538
6727	Plans sociaux	576 019 302
6729	Subventions aux ménages	116 413 461 274
6901	Provisions de fonctionnement	29 670 248 013
TRANSFERTS		690 347 983 175
6402	Intérêts et commissions des emprunts d'ajustement structurel multilatéraux à long et moyen terme	22 160 000 000
6410	Frais bancaires	1 515 576 896
6411	Intérêts et commissions des emprunts d'ajustement structurel bilatéraux	27 600 000 000
6416	Intérêts et commissions des emprunts sectoriels bilatéraux directs auprès d'autres organismes	22 454 014 823
6423	Intérêts et com des créances à plus de 2 ans auprès des Ent P int	37 026 750 000
6426	Intérêts et com des prêts consolidés à LMT consentis par la BEAC	11 537 960 000
6471	Intérêts et commissions sur emprunts intérieurs récédés	96 667 410 669
6492	Intérêts et com des titres de créance négociables et des bons du Trésor	39 946 303 968
6731	Pertes de change	2 144 449 482
INTERETS ET FRAIS FINANCIERS		261 052 465 838
TOTAL CHARGES		3 181 867 246 588

III. LE TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE AU 31 DECEMBRE 2021

III.1. Présentation générale

Le tableau des flux de trésorerie permet d'établir comment l'Etat a généré la trésorerie nécessaire au financement de ses activités courantes, mais aussi de ses investissements. De ce fait, il traduit notamment le recours aux financements extérieurs (emprunts). La variation de trésorerie de l'exercice calculée selon les différents flux (activité, investissements et financement) correspond à la variation des soldes de comptes de disponibilités de la classe 5 (trésorerie actif et passif) au début de l'exercice et le solde des mêmes comptes à la fin de l'exercice.

Le tableau des flux de trésorerie retient les notions d'encaissements et de décaissements, ce qui le distingue notamment du compte de résultat qui traduit les produits et les charges. Le tableau des flux de trésorerie présente, pour la période, les entrées et les sorties de ces éléments, classées par catégorie :

- **les flux de trésorerie liés à l'activité**, qui correspondent aux encaissements et décaissements relatifs aux opérations courantes de l'Etat (fonctionnement et intervention, à l'exception des activités d'investissement). S'y ajoutent les autres encaissements et décaissements qu'il est possible de rattacher à l'activité tels que les flux de trésorerie correspondant aux charges et produits financiers ;
- **les flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement**, qui correspondent aux décaissements et encaissements liés aux opérations d'acquisitions et de cessions des immobilisations ;
- **les flux de trésorerie liés aux opérations de financement**, qui correspondent aux encaissements et décaissements relatifs aux opérations de financement (emprunts) de l'Etat.

Tableau n°15 : Tableau des flux de Trésorerie

ELEMENTS		EXERCICE 2021
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE	1. ENCAISSEMENT	3 558,10
	Recettes fiscales (des impôts)	1 650,84
	Recettes douanières	1 270,47
	Recettes pétrolières	409,04
	Ventes de produits et services	58,12
	Autres recettes non fiscales	128,43
	Recettes exceptionnelles (hors cessions d'immobilisations)	25,10
	Recettes financières	16,09
	Recettes diverses à régulariser, à répartir et à budgétiser (cumul débit-cumul crédit)	5,98
	2. DECAISSEMENTS	2 654,01
	Dépenses de Personnel	1 316,23
	Achats de biens et services	766,03
	Subventions et transferts	544,36
	Charges exceptionnelles (hors vnc cessions d'immobilisations)	00
	Charges financières	27,39
	Autres décaissements	00

	Dépenses diverses à régulariser à répartir et à budgétiser (cumul débit-cumul crédit)	00
	Flux de trésorerie liés à l'activité (I = 1-2)	904,09
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	3.CESSION D'IMMOBILISATIONS	0,0037
	Immobilisations incorporelles et corporelles	0,0037
	Immobilisations financières	00
	4.ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS	1 098,62
	Immobilisations incorporelles et corporelles	1 098,62
	Immobilisations financières	
	Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement (II = 3-4)	(1 098,62)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	5, ENCAISSEMENTS	4 068,33
	Dettes intérieures (cumul mouvements créditeurs)	25,93
	Dettes extérieures (cumul mouvements créditeurs)	1 445,94
	Emission des titres publics à CT (cu. mouv. créditeurs)	429,02
	Titre de placement CT (cumul mouvements débiteurs)	159,32
	Dépôts des correspondants (cumul mouv. créditeurs)	2 008,11
	6, DECAISSEMENTS	3 350,59
	Dettes intérieures (cumul mouvements débiteurs)	139,78
	Dettes extérieures (cumul mouvements débiteurs)	574,84
	Emission des titres publics à CT (cumul mouv débiteurs)	465,22
	Titre de placement CT (cumul mouvements créditeurs)	190,00
	Dépôts des correspondants (cumul mouvements débiteurs)	1 980,76
	Flux de trésorerie liés aux opérations de financement (IV = 5-6)	717,73
	7, Flux de Trésorerie non ventilés	(537,32)
VARIATION DE TRESORERIE (IV = I+II+III +7)		(14,12)
TRESORERIE EN DEBUT DE PERIODE (V=8-9)		471,64
	Banque	460,04
	Cash	11,60
TRESORERIE EN FIN DE PERIODE (VI=10-11)		457,52
	Banque	446,55
	Cash	10,97
VARIATION DE TRESORERIE (VII = IV=V-VI)		(14,12)

III.2. NOTES SUR LE TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

Le tableau des flux de trésorerie présente une variation négative de trésorerie de l'Etat de **FCFA 14,12 milliards**. Cette variation à la baisse est expliquée par les décaissements liés aux financements des grands projets d'investissements nécessaires notamment les décaissements pour les investissements relatifs à l'organisation de la CAN, les décaissements relatifs au financement des autoroutes et barrages.

La variation de trésorerie au 31 décembre 2021 était décomposée ainsi qui suit :

-
- les flux liés aux activités de **FCFA 904,09 milliards** ;
 - les flux liés aux opérations d'investissements de **FCFA -1 098,62 milliards** ;
 - les flux liés aux opérations de financements de **FCFA 717,73 milliards** ;
 - la trésorerie non ventilée de **FCFA 537,32 milliards**.